



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
pour l'administration**

# LA DÉLÉGATION À L'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL

**BILAN D'ACTIVITÉ**

# 2019





## Table des matières

1.	Les temps forts de l'année.....	5
1.1	Le positionnement original de la DAR, structure de projet, dont les délégués sont placés auprès des préfets de région .....	5
1.2	Les rencontres et visites.....	6
1.3	Les séminaires de réseau .....	6
1.4	L'information et le rayonnement.....	7
2.	La décision ministérielle 2020 .....	8
3.	Les restructurations de défense.....	9
3.1	Le travail collaboratif avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) .....	9
3.2	Point sur les CRSD en cours.....	9
3.2.1	Creil (Oise).....	11
3.2.2	Drachenbronn (Bas-Rhin) .....	11
3.2.3	Châlons en Champagne (Marne) .....	12
3.2.4	Dijon-Longvic (Côte d'Or).....	13
3.2.5	Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) .....	14
3.2.6	Varennnes sur Allier (Allier).....	15
3.2.7	La Polynésie française.....	15
3.2.8	Châteaudun : un second contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) de Châteaudun a été signé le 30 décembre 2019.....	16
3.3	Des évolutions du dispositif de cession à l'euro symbolique .....	17
3.3.1	L'article 228 de la loi de finances initiale pour 2020 .....	17
3.3.2	Le décret 2020-72 du 30 janvier 2020 relatif au dispositif de cession à l'euro symbolique .....	18
3.4	La mise en œuvre de la loi Pinel dans les territoires des restructurations de défense .....	18
4.	Les actions menées dans le cadre du plan Action PME .....	19
4.1	La participation de la DAR à la nouvelle organisation de pilotage du plan Action PME.....	19
4.2	34 rencontres avec les PME organisées dans les régions.....	20
5.	Les actions menées dans les régions.....	21

5.1	Le développement local et le conseil au commandement territorial : des interventions concrètes .....	21
5.1.1	La conduite de la reconversion de l'ancienne base vie de l'ex base aérienne de Francazal et le déplacement du quai militaire de Toulouse .....	21
5.1.2	Le devenir de l'Aéroport de Nîmes-Garons .....	22
5.1.3	Le transfert de la plateforme aéroportuaire de Tours .....	22
5.1.4	Les liens étroits avec le service de santé des armées .....	23
5.1.5	Le 75 <sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement en Normandie .....	24
5.1.6	Le suivi de l'installation de la 13 <sup>ème</sup> DBLE sur le camp du Larzac en appui de la préfète du département.....	24
5.1.7	Une « plate-forme innovation » à l'École de l'Air de Salon-de-Provence .....	24
5.1.8	L'engagement des travaux sur l'impact socio-économique de l'implantation des compétences cyber à Rennes.....	25
5.2	Des exemples du travail partenarial avec les acteurs locaux du ministère .....	25
5.2.1	Le partenariat entre la DAR et les centre du service militaire volontaire ....	25
5.2.2	L'appui au déploiement des pôles ATLAS .....	27
5.2.3	L'appui à la Direction des ressources humaines du ministère .....	27
5.3	Le travail en interministériel .....	28
5.3.1	La sécurité économique territoriale.....	28
5.3.2	Les achats.....	28
6.	L'engagement des réflexions sur « le ministère des armées, acteur des territoires » .....	29

## ANNEXES

Annexe 1 : trombinoscope des délégués régionaux

Annexe 2 : carte des CRSD et PLR

Annexe 3 : rencontres avec les PME organisées dans les régions

Nommée depuis le 20 mai 2019 Cheffe de service, Déléguée à l'accompagnement régional, ce bilan d'activité est le premier que je rédige.

La Délégation à l'accompagnement régional remet un bilan annuel d'activité au Secrétaire général en application de l'arrêté du 30 décembre 2019<sup>1</sup> fixant la liste et les attributions des organismes directement rattachés au SGA (article 2).

Ce bilan s'articule autour des temps forts de l'année 2019 et des grandes missions de la Délégation : coordination des travaux de la décision ministérielle, restructurations de défense, actions menées dans le cadre du plan Action PME, actions menées dans les territoires et engagement des travaux sur « le ministère, acteur des territoires ».

Mon prédécesseur, Jean-Christophe Erard a quitté ses fonctions fin mars. Nommé à la tête de la délégation aux restructurations le 1<sup>er</sup> septembre 2014, Jean-Christophe Erard, après avoir porté le projet de délégation à l'accompagnement régional (DAR/NG) et en avoir réorienté les missions en direction du développement territorial et économique, a rejoint Sorbonne-Université le 1<sup>er</sup> avril 2019 en qualité de directeur des services généraux.

La délégation compte fin 2019 29 agents permanents :

- 13 délégués régionaux<sup>2</sup> avec la double particularité : deux délégués régionaux pour le Grand Est (Champagne-Ardenne et Alsace-Lorraine) en raison des nombreuses restructurations qui ont eu lieu sur ce territoire ; un seul délégué pour les régions Provence Alpes Côte d'Azur et Corse ;
- 6 assistants dans les régions Occitanie, PACA, Auvergne-Rhône Alpes, Nouvelle Aquitaine, Hauts de France et Centre Val de Loire ;
- 1 réserviste de la DGA renforce la délégation régionale ARA ;
- Une portion centrale composée de la déléguée et son adjoint (G2S Guillaume), d'une cheffe du pôle Animation du réseau territorial, de quatre chargés d'études A et officier (territorial, finances, administration générale, communication, réorganisations et décision ministérielle), d'un agent de catégorie B (soutien, logistique, systèmes d'information, etc.) et de deux secrétaires. Un poste de catégorie B n'est pas pourvu fin 2019.

Les mouvements en région au cours de l'année 2019 :

Pour les délégués :

- En région Auvergne-Rhône-Alpes, Claude Muréna a succédé en janvier 2019 à Françoise Bros-Jacquot partie en retraite. Administrateur général, il dispose d'une très bonne connaissance du ministère et de l'administration territoriale de l'Etat. Il était précédemment directeur du Centre ministériel de gestion de Lyon ;

---

<sup>1</sup> L'arrêté du 30 décembre 2019 abroge le précédent arrêté du 12 avril 2013 modifié par l'arrêté du 7 avril 2017 qui précisait les nouvelles missions de la DAR.

<sup>2</sup> Cf. annexe 1 : trombinoscope.

- Olivier Félix est nommé en Normandie depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Il succède à Benoit Pichard, appelé à d'autres fonctions. Officier de l'armée de terre, il a rejoint la DAR en 2008, où il a successivement accompagné les restructurations en Picardie puis en Lorraine, avant d'être délégué à l'accompagnement régional pour la région Grand Est Alsace-Lorraine ;
- Ingénieur en chef des mines, Nicolas Bonneau a été nommé délégué pour la région Grand Est Lorraine-Alsace, à Strasbourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2019. Il était auparavant conseiller à la chambre régionale des comptes à Dijon. Pour mémoire, la région Grand-Est dispose de deux délégués, l'un pour la partie Alsace-Lorraine, l'autre pour la partie Champagne-Ardenne.

Deux nouveaux assistants nous ont rejoint :

- Soraya Chaou, en région Hauts-de-France en mai 2019 ;
- Cédric Siggillino en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse en août 2019.

Line Bonmartel-Couloume  
Cheffe de service, Déléguée à l'accompagnement régional



Septembre 2019, SGA, DAR, DAR adjoint et délégués régionaux © Jacques ROBERT.

# 1. Les temps forts de l'année

## 1.1 Le positionnement original de la DAR, structure de projet, dont les délégués sont placés auprès des préfets de région

Ma prise de poste a été simultanée avec les réflexions engagées par le ministère sur l'Organisation centrale du ministère (OCM). Mon rapport d'étonnement a alors porté tant sur les missions et la structure que sur la réforme qui était envisagée.

La DAR est une petite entité (moins de 30 agents présents dans les 13 régions), elle est rattachée directement à la SGA, elle a été identifiée comme devant faire l'objet d'une rationalisation et d'un rapprochement avec une structure plus grande : la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA).

### **Aujourd'hui, la DAR contribue à la cohérence de l'action territoriale du ministère.**

Au moment où l'Etat met en œuvre la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat, la Délégation à l'accompagnement régional est la seule entité du ministère dont l'organisation est calée sur celle des régions administratives.

A ce titre, elle permet de garantir la cohérence de l'action du ministère au profit des territoires, notamment en raison de son insertion auprès des préfets de région (Secrétariats généraux aux affaires régionales) notamment dans le domaine économique, mais également dans le champ des restructurations (cessions d'emprises, redynamisation des sites, etc...) dans une approche transverse.

### **La Délégation à l'accompagnement régional est une structure légère et proactive qui s'inscrit totalement dans le mode projet.**

La nouvelle SGA, arrivée en juillet 2019, du fait ces deux points forts de la DAR et parce qu'elle est convaincue de la nécessité de la proximité avec les territoires et d'une meilleure prise en compte de l'interministériel sur le territoire, propose que ce chantier soit ouvert avant d'acter un nouveau rattachement de la DAR au niveau central.

Le Ministre des armées demande à la DAR de conduire une réflexion sur l'action territoriale du ministère visant à coordonner, à renforcer et à rendre son action plus cohérente et plus lisible sur les territoires. Cette mission est conduite en lien avec l'ensemble des acteurs intervenant dans les territoires. Les travaux se sont déroulés fin 2019 et en 2020 dans des conditions rendues difficiles en raison des grèves de fin d'année et de l'épidémie de COVID-19 dès lors que les modalités principales d'organisation des réflexions étaient la mise en place d'ateliers avec des acteurs venant de toutes les entités du ministère (SGA, EMA, DGA) et de toutes les régions métropolitaines. L'objectif est, malgré tout, la finalisation des travaux à l'été 2020.

## 1.2 Les rencontres et visites

De nombreuses visites et rencontres ont été nécessaires pour ma prise de fonctions, elles ont eu lieu en 2019 et se poursuivent en 2020.

Des entretiens ont eu lieu avec les grands décideurs du ministère relevant de l'EMA, la DGA et le SGA et des cabinets de la ministre et de la secrétaire d'Etat.

En 2019, les entretiens avec les préfets de région et les secrétaires généraux aux affaires régionales de Normandie, Centre Val de Loire, Grand Est, Auvergne Rhône Alpes, Occitanie, Provence Alpes Côte d'Azur, Hauts de France ont permis de :

- faire un tour d'horizon des actions menées par les délégués régionaux (restructurations de défense, rencontres avec les entreprises, en particulier) ;
- faire le point sur les projets territoriaux sur lesquels les délégués interviennent ;
- identifier avec les préfets des pistes de travail partagées, notamment les sujets interministériels (maisons France service et pôles ATLAS, plateforme Ressources humaines et mobilité des agents, etc.).

Les rencontres avec tous les Officiers généraux de zone de défense et de sécurité (OGZDS) ont eu lieu, permettant de conforter des relations coordonnées et concertées entre les délégués régionaux et les OGZDS sur les sujets d'intérêt commun.

Les sites de restructuration de défense ont fait l'objet de visite, de rencontre avec les préfets de département concernés, de participation aux comités de pilotage et de suivi des CRSD et d'échanges avec les élus de ces territoires. Il s'est agi notamment des CRSD de :

- Châlons en Champagne ;
- Drachenbronn ;
- Châteaudun ;
- Creil ;
- Laon-Couvron ;
- Brétigny sur Orge.

La participation, en 2019, à la rencontre avec les entreprises Lyon avec intervention inaugurale.

## 1.3 Les séminaires de réseau

Des rencontres régulières sont organisées avec l'ensemble du réseau. En 2019, ces rencontres ont eu lieu les 29 janvier, 13 mars, 7 mai, 14 juin, 24 et 25 septembre et 5 novembre.

Les réunions de réseau auxquelles participent l'ensemble des délégués du réseau et maintenant très régulièrement les assistants sont un temps fort de l'activité de la DAR. Elles permettent des échanges réguliers entre tous et sont également l'occasion d'accueillir des intervenants extérieurs.

Les deux Secrétaires généraux pour l'administration sont venus échanger avec le réseau DAR : Jean-Paul Bodin lors du séminaire du 14 juin et Isabelle Saurat lors du séminaire du 25 septembre.



Le choix des intervenants répond à un double objectif : d'une part mieux appréhender les missions et les projets des grandes structures, notamment celles dont l'action a une dimension territoriale, qu'elles appartiennent ou non au ministère des armées, et d'autre part envisager, le cas échéant, les synergies possibles avec les activités de la DAR. La DAR a également accueilli des personnalités extérieures afin d'enrichir et de diversifier le regard porté sur les territoires et les politiques qui y sont conduites.

La diversité de cette approche s'illustre parfaitement dans les choix effectués en 2019 :

- Véronique Peaucelle-Delelis, chargée de mission Plan d'accompagnement des familles ;
- Le GCA Menaouine, directeur de la DSNJ pour la présentation du SNU ;
- Pierre Palluat de Besset pour la présentation de l'Innovation Défense Lab (IDL) ;
- Jean Viard, sociologue venu partager avec l'ensemble du réseau ses réflexions autour des questions territoriales ;
- Le CV Camus, adjoint au commandant du CICOS, centre interarmées de commandement du soutien ;
- David Lenoble, Sous-directeur PME à la DGA pour traiter de l'évolution du plan Action PME.

Par ailleurs, le 24 septembre, une rencontre a été organisée pendant toute l'après-midi entre le réseau DAR et le réseau des correspondants DGA dans les DIRECCTE ainsi que la Mission Achats pour examiner :

- la coordination du plan Action PME au niveau central par la DGA/SDPME ;
- les actions et travaux en région : réunions DAR avec les entreprises, en lien avec la mission Achats, contact avec les entreprises armement/hors armement et partage de certaines informations, coordination des actions sur le terrain, capteur de l'innovation, etc.

Elle a permis de nous donner les moyens d'assurer une bonne coordination de nos actions et s'est achevé par un dîner rassemblant les deux réseaux et la Mission Achats.

## 1.4 L'information et le rayonnement

L'année 2019 a été riche en informations sur l'activité de la délégation et les actions engagées par ses délégués en régions. Leur diffusion, qui participe au rayonnement du SGA dans les territoires, a emprunté plusieurs formes et canaux parmi lesquels :

- *Le rapport d'activité 2018* de la DAR donne de nombreux exemples de la variété des actions et des projets dont elle a facilité la réalisation. La DAR soutient, valorise et rend plus efficace, par les liens qu'elle entretient avec les territoires, « l'empreinte de défense » dans la dimension territoriale des Armées.
- *Les « Histoires de Territoires »* : des exemples de restructurations qui mettent en avant des actions et des acteurs de terrain visant à la revitalisation de bassins d'emplois.

En 2019, de nouvelles fiches ont été réalisées par les délégués régionaux sur la restructuration du mess des officiers à Châlons-en-Champagne (Marne), sur les énergies renouvelables en Champagne-Ardenne, sur la contribution à dynamiser le territoire du Sud-Aveyron avec l'implantation de la Légion étrangère, etc. D'autres ont fait l'objet

d'actualisation. L'actualisation des « Histoires de territoire » et la réalisation de nouvelles fiches se poursuivent en 2020.

- *La couverture communication des rencontres « Achats » PME* organisées par les délégués régionaux tout au long de l'année a été mise en œuvre par la mission Communication du SGA : articles, petites vidéos, reportages photos.
- La stratégie de communication en région, telle que définie en 2018, avec une montée en visibilité sur les sites des préfectures de l'action des délégués à l'accompagnement régional se poursuit : Centre Val de Loire, Auvergne Rhône-Alpes en 2019 après Occitanie (pilote), Nouvelle Aquitaine et Hauts-de-France déjà en ligne.

## 2. La décision ministérielle 2020

La décision ministérielle d'organisation 2020 a été signée par la Ministre le 10 décembre 2019.

Document annuel, la DM est un outil de mise en cohérence territoriale et de communication externe des principales mesures de transformation décidées par le Ministre. Elle offre une vision transversale pour tous les grands employeurs avec l'intégration des mesures de réorganisations jugées majeures et en permet le suivi année après année.

D'un impact très limité sur l'organisation des forces, la DM 2020 a affirmé cette année une inflexion très franche dans l'organisation centrale du ministère.

Elle reflète d'abord une volonté de réduction du périmètre de l'administration centrale : dissolution du SPAC, rationalisation des organismes rattachés à la SGA ou restructuration de la direction de la stratégie de la DGA en sont des exemples.

Elle met aussi en lumière une ambition de délocalisation avec l'amorce de la délocalisation en régions de certains services centraux avec des études portant sur le regroupement des pôles ressources humaines -chaîne de recrutement des armées, gestion du personnel, etc.

Pour les forces, la réorganisation du soutien interarmées, la création du commandement de l'espace au sein de l'armée de l'air, le début de la concession de sites de restauration à l'économat des armées ou la réorganisation de la fonction hospitalière constituent les évolutions notables.

Ces mouvements consacrent également l'objectif de remontée en puissance de l'ordre de 300 postes pour 2020, fixé par la loi de programmation militaire.

L'exercice 2019 aura été atypique. Traditionnellement signée en juillet, la DM a été signée en décembre ; ce glissement de calendrier reflétant la complexité des chantiers ministériels à arbitrer et devant être portés dans la DM. Enfin la DM a mis un accent particulier sur l'organisation centrale du ministère et sur les délocalisations en régions, sujets jusqu'alors peu traités dans la transformation ministérielle.

## 3. Les restructurations de défense

### 3.1 Le travail collaboratif avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)<sup>3</sup>

Les échanges avec le CGET sont très réguliers : participation aux comités de pilotage des CRSD, travail commun de construction du contrat de Châteaudun, co-pilotage du comité technique ministériel du 25 juin, etc.

Par lettre du 9 décembre 2019, la Secrétaire générale pour l'administration a saisi le Commissaire général à l'égalité des territoires pour proposer une simplification de la procédure relative à l'examen des dispositifs d'accompagnement économique des restructurations de défense par le Comité technique interministériel (CTI).

Le dispositif d'accompagnement territorial des restructurations de défense est actuellement régi par la circulaire du 25 juillet 2008, qui prévoit notamment la mise en place de contrats de redynamisation de sites de défense pour les territoires particulièrement impactés par les mesures de restructuration des armées. La circulaire prévoit également la validation préalable par le Premier ministre de toutes les décisions relatives à ces contrats, qu'il s'agisse notamment de leur création, de la mise en œuvre d'avenants ou de leur clôture.

La validation est précédée d'un comité technique interministériel (CTI), présidé jusqu'à présent par le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) représenté par le directeur du développement des capacités des territoires, qui émet un avis sur les dossiers.

Il me semble que cette procédure pourrait être allégée et ce pour au moins deux raisons.

- Tout d'abord, le CGET, dorénavant agence nationale de la cohésion des territoires, est placé sous l'autorité de la ministre chargée de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;
- Ensuite, le Premier ministre a, par circulaire du 5 juin 2019 relative à la transformation des administrations centrales et aux nouvelles méthodes de travail, recommandé de privilégier le travail entre les départements ministériels, en limitant dans toute la mesure du possible l'arbitrage du Premier ministre.

Les travaux sont engagés conjointement pour faire évoluer la procédure d'examen des CRSD et de leurs avenants prévue par la circulaire du 25 juillet 2008.

### 3.2 Point sur les CRSD<sup>4</sup> en cours

Huit contrats de redynamisation de sites de défense (CRSD) sont encore actifs.

Il est noté que, pour les CRSD précédents, ils peuvent être clos (durée de 5 ans échus) mais faire encore l'objet de paiements sur la base d'engagements antérieurs. Un certain nombre d'entre eux font toujours l'objet d'un pilotage régulier par les préfets de département qui organisent des comités de suivi. La mise en place de ces comités est essentielle parce qu'elle permet de rassembler régulièrement (une fois par an) les

<sup>3</sup> Le CGET est devenu l'Agence nationale de la cohésion des territoires en 2020.

<sup>4</sup> La carte des CRSD et PLR signés est jointe en annexe 2.

acteurs des territoires (élus des collectivités – communes, intercommunalités, conseils départemental et régional, représentants des chambres consulaires, etc.) pour examiner comment le territoire concerné se développe et si des difficultés particulières sont identifiées dans la mise en œuvre effective des actions menées.

En 2019, le ministère des armées a engagé 6,32 M€ pour l'accompagnement économique des restructurations par le biais du FRED :

- 1,95 M€ au titre des restructurations de la LPM 2008-2014 (CRSD de la Polynésie Française, Varennes sur Allier, Châteaudun, PLR du Haut-Rhin) ;
- 4,37 M€ au titre des restructurations de la LPM 2014-2019 (Châlons-en-Champagne, Dijon, Creil, Drachenbronn).

En 2019, 184 projets, opérations ou tranches d'opérations ont été réalisés pour un montant de 12,49 M€ en CP, principalement pour financer :

- des projets locaux (10,98 M€) portés principalement par :
  - des contrats de redynamisation de sites de défense pour 8,64 M€,
  - des plans locaux de redynamisation pour 1,66 M€,
  - des dossiers de la commission nationale du FRED pour 0,43 M€,
  - des contrats de plan État-région pour 0,25 M€.
- le soutien aux prêts SOFIRED mis en œuvre par BPI-France pour le ministère des armées pour 1,5 M€. En 2019, des prêts SOFIRED ont été attribués à cinq entreprises pour un montant de 2,490 M€.

Le tableau ci-dessous précise les montants engagés et payés en 2019 sur les contrats en cours.

en K€

Contrats	Date de signature	Fred signé (CRSD)	AE 2019	CP 2019
CRSD 51 CHALONS-EN-CH	28/08/2015	7 420,00	870,09	1 507,99
CAR 51 CHALONS-EN-CH	28/08/2015	6 705,00	1 713,92	1 624,93
CRSD 21 DIJON	13/11/2015	4 020,00	1 580,00	0,00
CRSD OM POLYNESIE	22/02/2016	4 022,68	1 257,32	8,21
CRSD 70 LUXEUIL LES BAINS	12/07/2016	1 244,00	3,40	32,30
CRSD 03 VARENNES SUR ALLIER	22/04/2016	3 636,14	422,00	662,00
CRSD 60 CREIL	03/06/2016	1 756,00	136,00	0,00
CRSD 67 DRACHENBRONN	29/11/2016	2 000,00	72,00	34,50
CRSD 28 DE CHATEAUDUN 1	06/07/2015	2 000,00	199,85	168,62
CRSD 28 CHATEAUDUN 2019	30/12/2019	5 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL CONTRATS EN COURS</b>		<b>37 803,83</b>	<b>6 254,57</b>	<b>4 038,56</b>

### 3.2.1 Creil (Oise)

Le CRSD de Creil, signé le 7 octobre 2016 pour 4 ans à la suite de la décision de transfert des escadrons de Casa de la BA de Creil vers Evreux, est le seul contrat encore actif dans la région Hauts-de-France. La plateforme aérienne militaire a cessé son activité fin août 2016, cependant la BA110 conserve des missions opérationnelles structurantes et demeure un site de défense important, en particulier dans le domaine du renseignement. La participation de l'État (crédits FRED et FNADT) s'élève sur ce CRSD à 2,7 M€ sur un montant initial de 11 M€. L'avenant 2 signé le 15 novembre 2019 a porté ce montant à 13,6 M€, les financements apportés par deux partenaires ayant augmenté.

Concernant la zone Nord de la base, piste comprise, l'année 2019 a vu aboutir les décisions ministérielles nécessaires à la poursuite des travaux de cession de la zone IGN à l'EPFLO (Etablissement public foncier de l'Oise) d'une part et du lancement de l'appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du projet Place au Soleil pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la zone piste conservée par le ministère des armées d'autre part.

L'avenant 1 signé le 20 décembre 2018 avait permis de mettre en place sur ce contrat, 350 k€ pour le soutien direct aux entreprises créatrices d'emplois dans le périmètre du CRSD. La commission ad hoc s'est réunie deux fois en 2019 et a permis d'attribuer 164 k€ permettant ainsi la création de 36 emplois en CDI et la reprise de 37 autres.

Les autres actions prévues au CRSD portent notamment sur des travaux d'aménagement et de construction. Elles ont fait l'objet d'avancées (dépôts et instruction de permis de construire, passation de marchés, etc.) qui devaient permettre le lancement et l'aboutissement de certains travaux en 2020. La crise sanitaire retarde ces opérations.

### 3.2.2 Drachenbronn (Bas-Rhin)

La restructuration de la Base Aérienne 901 de Drachenbronn et sa transformation en « élément air rattaché » à la BA 133 de Nancy-Ochey, ont entraîné une réduction importante des effectifs à partir de l'été 2015. Pour compenser les impacts économiques et démographiques de cette décision, un dispositif d'accompagnement a été mis en place avec le contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) de Drachenbronn, signé le 29 novembre 2016 pour une durée de 4 ans, et renouvelable une fois 1 an.

Le CRSD de Drachenbronn prévoit 7 044 324 € d'investissements publics, et comprend un soutien spécifique de l'Etat de 3 M€ (crédits FRED 2 M€ et FNADT 1 M€), complété par des crédits de droit commun de l'Etat (940 000 € de DETR). Les partenaires sont la Région Grand Est, le Département du Bas-Rhin, la communauté de communes de l'Outre-Forêt, la commune de Drachenbronn, et la communauté de communes du Pays de Wissembourg (CCPW), qui est le porteur de la majeure partie des projets.

La stratégie de redynamisation du contrat comprend 12 actions regroupées autour de quatre axes :

- Le développement touristique ;
- La dynamisation du tissu des TPE-PME (soutien aux projets d'investissement, développement d'un immobilier dédié, accompagnement au déploiement du THD) ;
- Le soutien aux équipements liés à la BA901 (école communale, piscine de Drachenbronn, station de filtration – neutralisation arsenic) ;

- La coordination, le suivi et la mise en œuvre du CRSD (recrutement d'un(e) chargé(e) de mission).

En 2019, grâce à l'implication des acteurs locaux, plusieurs projets d'investissement privé ont connu des avancées significatives :

- La société allemande EAK s'est positionnée pour construire un chemin des cimes sur du terrain communal, ainsi qu'un parc d'aventures sur l'ancien chenil, projet estimé à 5,5 M€;
- La société allemande Glamping Resorts a pris des contacts pour implanter des hébergements insolites sur le terrain communal, ainsi que sur l'immeuble Walckmuhle, projet estimé à 3 M€ ;
- La société allemande Gusto Palatino s'est engagée à s'implanter en utilisant la moitié du foncier disponible de la base vie et la cité cadres, sous la forme d'une unité de production de fonds de tarte flambée, d'un restaurant, et d'hébergements, projet estimé à 25 M€.

Il est noté que dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire, ces projets, ainsi que des travaux conduits par la communauté de communes, ont pris du retard. Les porteurs de projet ont confirmé le maintien de leurs investissements, qui seront menés dès que possible.

Par ailleurs, l'avenant n° 1 au CRSD, actant la finalisation de certaines actions, et prévoyant le redéploiement de crédits vers l'aide directe aux entreprises, a été validé en comité de site le 29 novembre 2019 et au CTI du 3 mars 2020. Le montant global des investissements publics dans le cadre du CRSD est réduit à 6 627 907 €, dont 2 M€ de FRED et 1 M€ de FNADT. Au 31 décembre 2019, pour le FRED et le FNADT, le taux d'engagement est de 38 % et le taux de consommation : 11 %.

### **3.2.3 Châlons en Champagne (Marne)**

#### *3.2.3.1 Le CRSD de Châlons en Champagne*

Le ministère de la Défense a annoncé le 14 octobre 2015 la dissolution du 1er Régiment d'artillerie de marine (RAMa), de l'état-major de la 1ère Brigade mécanisée (BM) et de sa compagnie de commandement et des transmissions, tous implantés à Châlons-en-Champagne, entraînant la suppression de 1003 emplois civils et militaires.

Pour compenser les conséquences économiques et démographiques de cette décision, le gouvernement a décidé de mettre en œuvre un plan d'accompagnement, destiné à faciliter la transition du territoire impacté vers de nouvelles dynamiques de développement autour de trois axes : social, foncier et économique.

Le CRSD de Châlons a été signé le 28 août 2015 pour une durée de 4 ans. Il a été doté de 11M€ de crédits Etat (dont 7,42M€ de FRED et 3,58M€ de FNADT) auxquels viennent s'ajouter 17M€ de crédits publics des collectivités (ville, agglomération, département, région, CDC). Il a fait l'objet de 3 avenants signés respectivement les 8 juillet 2016, 31 août 2018, 29 janvier 2019. Un 4ème avenant technique et de prolongation pour une durée d'un an a été présenté en CTI du 25 juin 2019 et validé par le cabinet du Premier ministre le 14 novembre 2019.

L'année 2019 a été particulièrement dynamique (les montants indiqués sont le montant des subventions) :

- 9 entreprises ont bénéficié de 870 000 € de subventions permettant la création de 75 emplois et 3,8 M€ d'investissements ;
- la réhabilitation de la friche Jacquesson a été engagée pour 62 475 € ;
- dans le domaine des filières de croissance, 900 000 € ont été engagés pour subventionner la construction et l'équipement de la nouvelle école de la CCI Marne (IN&MA : école supérieure de la performance) qui va doubler ses promotions d'ingénieurs de production et de managers de projets industriels ;
- de nombreux dossiers ont été également validés par le comité de pilotage comme les travaux d'extension de la zone d'activité de la Veuve, les forums Planet A et SINAL ou encore les travaux de réhabilitation du centre-ville de Châlons financés par les crédits Etat et des collectivités.

### *3.2.3.2 Le contrat d'accompagnement à la redynamisation*

Le CAR de Châlons a été signé le 28 août 2015. Basé sur la durée du CPER, il doit se terminer le 31 décembre 2020 sans prolongation possible. Il a été doté de 19M€ (dont 6,5M€ de FRED et 12,5M€ de FNADT) auxquels viennent s'ajouter 23,9 M€ de crédits des collectivités (ville, agglomération, département, région). Il a fait l'objet de 3 avenants signés respectivement les 27 janvier 2017, 31 août 2018, 29 janvier 2019. Un 4ème avenant validé en COPIL du 16 décembre 2019 est en cours de signature.

L'année 2019 a permis de subventionner les opérations suivantes (les montants indiqués sont le montant des subventions)

- 9 entreprises ont bénéficié de 418 000 € de subventions permettant la création de 36 emplois et 1,3 M€ d'investissements ;
- la requalification de la Place de la République a pu être engagée pour 500 000 € ;
- un parking pour le Campus de l'université de Chalons a été subventionné pour 300 000 € ;
- la réalisation d'un pavillon du futur à la Foire de Châlons pour 42 000 € ;
- l'acquisition de mobiliers pour le pôle universitaire de Châlons pour 390 000 € ;
- la plateforme industrielle de fonderie de l'école des arts et métiers de Châlons pour 1,374 M€ ;
- les travaux de réhabilitation d'un bâtiment de la caserne Chanzy pour accueillir les services de l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) pour 100 000 € ;
- la rénovation du centre commercial du quartier du Verbeau à Châlons pour 1,22 M€ ;
- la création du pôle petite enfance du quartier du Verbeau à Châlons pour 1,28 M€.

### **3.2.4 Dijon-Longvic (Côte d'Or)**

Le ministère de la défense a annoncé en octobre 2014 la fermeture de la plateforme de la base aérienne 102 de Dijon-Longvic, dans le cadre du projet de refonte du stationnement de l'armée de l'air, entraînant la suppression de 1 640 emplois. La mise en place d'un Contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) est destinée à compenser les conséquences économiques et démographiques de cette décision sur le territoire de la Communauté Urbaine du Grand Dijon.



Le CRSD de Dijon-Longvic a été signé le 13 novembre 2015 pour une durée de quatre ans. Il a été doté de 6,02 M€, dont 4,02 M€ de FRED et 2,0 M€ de FNADT. Le contrat s'articule autour de trois axes d'accompagnement de :

- la transformation de la base militaire en aéroport civil (mises aux normes) ;
- la création de la cité internationale de la gastronomie et du vin (CIGV) ;
- les créations d'emploi dans les PME locales.

En 2019 :

- axe 1 : 100 % des crédits (1,4 M€ FRED) sont engagés. Certains travaux d'adaptation (réseaux électriques, sécurisation du site, remplacement d'une porte de hangar, etc.) sont terminés en 2019.
- axe 2 : les travaux de la CIGV qui auraient dû débuter en 2018 ont pris du retard, le temps de purger des recours intentés au TA contre ce projet. La première pierre a été finalement posée par M. Rebsamen, maire de Dijon, le 4 juillet 2019 et les travaux ont immédiatement commencé. Le calendrier est contraint mais devrait permettre de finir d'engager les crédits en septembre 2020 (essentiellement 2 M€ de FNADT car les 600 k€ de FRED sont déjà engagés à 100 %).
- axe 3 : les crédits de 1 M€, dont 200 k€ de FRED, avaient été engagés et payés bien avant 2019. Ils ont contribué à la création de 27,5 ETP en 2019.

En 2019, trois avenants ont été signés :

- l'avenant 1 signé le 4 mars 2019 prévoyait la réorientation de crédits pour financer la fibre haut débit sur la zone aéroportuaire ;
- l'avenant technique 2 (changement de porteur de certaines actions) signé le 24 juin 2019 ;
- l'avenant 3 signé le 19 décembre 2019 a prolongé de contrat d'une année jusqu'au 12 novembre 2020.

La partie de la BA 102 qui avait été transférée à la DGGN pour y créer en 2016 une école, a continué en 2019 sa montée en puissance : création d'une 7<sup>ème</sup> compagnie d'instruction, soit une centaine d'élèves en plus, avec l'encadrement correspondant.

### **3.2.5 Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône)**

Les restructurations des unités de la BA 116 (suppression de 228 emplois directs) ont amené à la signature d'un CRSD le 12 juillet 2016 pour un montant de 15M€, dont 1,2 M€ de FRED et 0,5 M€ de FNADT.

Le contrat s'appuie sur trois axes :

- développer l'économie présentielle (tourisme, culture, commerce) ;
- soutenir le développement économique (aide directe aux PME, offre foncière) ;
- créer un équipement de bien-être en synergie avec l'activité thermale.

Un avenant 1 (découpage de sous actions et portage) a été signé le 27 mars 2019.

En 2019 :



- axe 1 : après la création de la destination touristique Vosges du Sud, en 2018, le fait marquant de 2019 aura été l'inauguration, le 21 décembre 2019, de l'office du tourisme de Luxeuil.
- axe 2 : L'enveloppe d'aide directe à la création d'emploi dans les PME a conduit, fin 2019, à la création de 131 emplois en CDI.

L'autre groupe d'actions de cet axe vise à mettre à disposition des entreprises, en particulier pour les attirer dans le territoire, des zones ou des bâtiments. Un des sites vise à aider le tissu de PME sous-traitantes dans le cadre de la relocalisation du groupe General Electric dans la région (Luxeuil est à 50km de Belfort, par voie express et voie ferrée).

- axe 3 : L'année 2019 a vu la reprise du projet thermal par un porteur alsacien, à la suite de son abandon en 2018 par le groupe Chaîne thermique du soleil. Il n'y a donc eu aucun engagement budgétaire mais l'État et les collectivités ont reconstruit l'offre associée afin qu'un démarrage effectif puisse avoir lieu en 2020.

### **3.2.6 Varennes sur Allier (Allier)**

Signé le 22 avril 2016 pour un montant de 17,6 M€ dont 3,6 M€ de FRED et 1,9 M€ de FNADT, ce contrat arrivera à son terme le 21 avril 2021 à l'issue d'une prolongation d'une année.

L'année 2019 a été marquée par une avancée significative des actions visant à la requalification de l'ancien dépôt de l'armée de l'air en zone d'activité : 75 % des travaux d'aménagement ont été achevés, 72 % des surfaces sont occupées et 24 entreprises s'y sont installées. Fin 2019, cette nouvelle zone économique, appelée EcoCentre, accueille 111 emplois dont 99 privés (84 emplois nouveaux et durables). Grâce au volume d'activité généré et au revenu des locations, la société publique locale 277 qui assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération et qui gère le site, a atteint fin 2019 l'équilibre financier (chiffre d'affaires de 1 M€).

### **3.2.7 La Polynésie française**

Le CRSD de la Polynésie française a été signé le 22 février 2016 pour une durée de quatre ans. Il a été doté de 6 M€, dont 4 M€ de Fonds de Restructuration de Défense (FRED) et 2 M€ de Fonds Exceptionnel d'investissement (FEI) Outre-mer. Au 24 octobre 2019, les taux d'engagement et de paiement globaux sont respectivement de 35,6% et 16%. Le CRSD n'a pas pour le moment créé d'emplois.

Bâti sur la base de 4 axes stratégiques, le CRSD comprend 42 actions, parmi lesquelles, à ce jour, on en dénombre 5 comme étant achevées et 14 en cours. Par ailleurs, certaines communes ont dû adapter leurs capacités opérationnelles à la dimension des projets envisagés. Enfin, les échéances fixées au contrat pour obtenir la rétrocession effective de certains sites militaires ont été retardées. Aujourd'hui, les travaux sont, pour la plupart, prêts à démarrer.

Par courrier du 27 septembre 2019, le président de la Polynésie française a demandé au ministère des armées la prolongation du contrat pour une durée de deux ans. Par réponse du 16 décembre 2019, le ministère des armées a proposé une prolongation du contrat de 12 mois et, sur constatation d'avancées significatives en février 2021 une prolongation dérogatoire supplémentaire de 12 mois.

Le Comité de pilotage du 24 octobre 2019 a validé le projet d'avenant technique et de prolongation. Le Pays et les communes ont délibéré en novembre et décembre 2019.

Le CTI du 3 mars 2020 a pré-validé le projet d'avenant n°1 et proposé de prolonger à titre dérogatoire la durée du CRSD de 24 mois. En contrepartie, il sera demandé au Comité de pilotage de fournir un état d'avancement du contrat sur une base semestrielle. Le CTI se réserve la possibilité de clore le contrat si des avancées significatives ne sont pas constatées d'ici à février 2021.

### **3.2.8 Châteaudun : un second contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) de Châteaudun a été signé le 30 décembre 2019.**

La collectivité a été impactée par deux mesures successives (transformation de la base aérienne en élément air rattaché et fermeture de l'EAR) et la mise en place de deux CRSD, le premier signé en 2015 et le second signé le 30 décembre dernier.

#### *3.2.8.1 Un premier CRSD signé en 2015*

La base aérienne de Châteaudun, transformée en Élément air rattaché (EAR) 279 à la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy a fait l'objet d'une première phase de restructuration qui a donné lieu le 6 juillet 2015 à la signature d'un premier CRSD. Cette option a été préférée à la fermeture de la base en raison de la nécessité de maintenir une activité de maintenance aéronautique et de stockage des aéronefs. Doté de 3M€ de crédits d'Etat dont 2M€ issus du fonds pour les restructurations de défense (FRED), ce contrat d'un montant global de 16,55 M€ a permis le développement de nombreux projets dont la transformation de la caserne Kellermann, l'accueil d'une école d'infirmières et l'incubation de Start up innovantes sur le site des « Champs du possible ».

Le CRSD 1 est arrivé à échéance le 5 janvier 2020. Les crédits FRED et FNADT sont engagés à 100%. Les taux de paiement du FRED et du FNADT sont respectivement de 36,6% et 73,1%. Le contrat a permis de programmer 147 emplois et d'en créer 61 à ce jour.

Le CRSD a permis notamment :

- l'accompagnement des entreprises du Bassin de Châteaudun ;
- l'accueil de 20 START'UP dédiées notamment à l'Agriculture du futur sur le Campus des Champs du Possible, dont le but est le développement économique du territoire et la compétitivité de ses entreprises ;
- le développement de l'enseignement supérieur dans le département ;
- le développement de l'offre d'hébergement pour les étudiants, renforçant ainsi l'attractivité des établissements d'enseignement sur le bassin dunois ;
- le maintien d'une offre de services de santé sur le territoire essentiellement rural ;
- le renforcement de l'attractivité du territoire de Châteaudun.

#### *3.2.8.2 La fermeture du site de l'EAR annoncée à l'été 2018*

Le coût de l'entretien du site, les frais de mise en conformité des hangars, le nombre des soutiens nécessaires et la réorganisation de la maintenance aéronautique sur un nombre de sites réduits et densifiés pour gagner en efficacité ont conduit à s'interroger sur le maintien opérationnel de l'EAR 279. La fermeture du site a été annoncée par la décision ministérielle de juillet 2018 pour être effective en 2021. Elle a conduit à la suppression de 273 postes militaires et 60 postes civils. Outre l'accompagnement des

personnels du ministère des armées concernés, cette mesure a donné lieu à l'élaboration d'un contrat de redynamisation de site de défense (CRSD)<sup>5</sup>. Ce document qui entérine le dispositif d'accompagnement économique de la fermeture du site a vocation à dresser la liste des actions qui seront engagées afin d'aider le territoire. Il a été établi à la suite d'une concertation étroite entre l'Etat – ministère des armées, ministère de la cohésion des territoires et préfecture –, et les collectivités concernées (région Centre Val de Loire, département d'Eure-et-Loir, communauté de communes du grand Dunois, etc.).

### 3.2.8.3 Un engagement de l'Etat à hauteur de 7,725 M€

Au titre de ce second CRSD, l'État s'engage à soutenir les projets portés par les collectivités en mobilisant une enveloppe financière de 5 M€ au titre du ministère des armées (FRED : fonds pour les restructurations de la défense) et 2,725 M€ du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, soit un total de 7,725 M€. Il a été signé le 30 décembre 2019 pour 4 ans, avec possibilité d'une prolongation d'une année.

L'accompagnement financier de l'Etat s'oriente sur trois directions complémentaires, utile à la revitalisation des territoires impactés :

- la reconversion des emprises libérées par les Armées avec notamment, le développement sur le site de l'EAR d'activités intégrant des thématiques fortes qui nécessiteront, pour certaines des études préalables. Les projets retenus se traduiront par un accueil d'activités tertiaires (centre de formations, bureaux, hôtel d'entreprises), le développement de la maintenance aéronautique et industrielle, la création d'un parc logistique, des productions agricoles couplées à des unités de transformation agroalimentaire ;
- la valorisation de la ville-centre en accompagnant des projets d'aménagement urbain ;
- le soutien à la création et au développement d'entreprises.

S'agissant de l'emprise de la base aérienne, elle sera cédée à l'euro symbolique. Dès à présent, un projet de parc photovoltaïque de près de 100 ha a été initié.

## 3.3 Des évolutions du dispositif de cession à l'euro symbolique

### 3.3.1 L'article 228 de la loi de finances initiale pour 2020

Un amendement parlementaire a été déposé à l'Assemblée nationale pour modifier l'article 39 de la loi de finances pour 2015 relatif au dispositif de cessions à l'euro symbolique. L'article 228 de la loi du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 apporte deux compléments au dispositif existant.

- Prolongation du délai de présentation des demandes de cession :

Jusqu'ici, le dispositif issu de l'article 39 de la LFI pour 2015 précisait que les demandes d'acquisition à l'euro symbolique présentées au titre des restructurations mises en œuvre entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 1<sup>er</sup> janvier 2019 pouvaient être formulées jusqu'au 31 décembre 2021 ».

<sup>5</sup> INSEE Analyses, Centre Val de Loire n°54, juin 2019, EAR 279 de Châteaudun : 780 personnes impactées en Eure et Loir.

Il s'est avéré que cette échéance intervenait trop tôt notamment pour les cessions envisagées sur les sites de Drachenbronn et Châteaudun ainsi qu'à Châlons-en-Champagne en raison du lancement récent des opérations de restructuration les impactant ainsi que du nombre important d'emprises concernées. La date limite de dépôt des demandes d'acquisition est maintenant reportée au 31 décembre 2024.

- Précision relative aux cessions concernant des logements :

L'article 39 de la loi de finances pour 2015 précisait que s'agissant des cessions intéressant des immeubles de logement, elles ne pouvaient être consenties qu'aux fins de remise des immeubles aux organismes d'habitations à loyer modéré.

Cette disposition s'est révélée trop restrictive. Elle posait notamment une difficulté d'application à Drachenbronn où aucun organisme HLM n'était intéressé par la reprise des logements situés sur le site de l'ex BA 901.

L'article 228 de la loi de finances pour 2020 modifie le texte initial en ces termes « Si ces cessions intéressent des immeubles de logement, elles ne peuvent être consenties qu'aux fins de remise des immeubles aux organismes d'habitations à loyer modéré sauf si le développement local de l'offre de logements ou si les orientations du projet d'aménagement ne justifient pas le maintien de l'usage de ces immeubles ou qu'aucun de ces organismes ne souhaite s'en porter acquéreur ».

### **3.3.2 Le décret 2020-72 du 30 janvier 2020 relatif au dispositif de cession à l'euro symbolique**

Le décret complète la liste des collectivités susceptibles d'acquérir à l'euro symbolique des emprises utilisées par le ministère des armées et devenues inutiles.

Pour tenir compte des dernières opérations de restructuration engagées, sont ajoutées la communauté de communes du Grand Châteaudun et celle du pays de Wissembourg, à la suite de la mise en œuvre des restructurations de Châteaudun et de Drachenbronn.

Le travail se poursuit pour l'élaboration des décrets actant la cession des parcelles pour permettre la réalisation d'opérations ou d'actions d'aménagement<sup>6</sup>.

## **3.4 La mise en œuvre de la loi Pinel dans les territoires des restructurations de défense**

Le dispositif Pinel consiste en une réduction d'impôt sur le revenu pour les ménages investissant dans des logements neufs situés en zones tendues et loués dans le respect de plafonds de loyer intermédiaires entre le parc social et le marché, et de plafonds de ressources des locataires.

La loi de finances pour 2018 a étendu le dispositif aux logements situés dans des communes dont le territoire est couvert par un contrat de redynamisation de site de défense. Mais faute de précisions complémentaires, ce n'était que les communes couvertes par un contrat en cours qui pouvaient en bénéficier.

---

<sup>6</sup> Au sens de l'article L. 300-1 du code de l'urbanisme.

C'est pourquoi, la loi de finances pour 2019 a complété le texte initial par les mots « ou l'a été dans un délai de huit ans précédant l'investissement ».

A partir de 2019, ce sont donc toutes les communes couvertes par un contrat de redynamisation de site de défense y compris les CRSD clos qui bénéficient du dispositif PINEL.

La DAR a établi, pour le ministère chargé du logement la liste de toutes les communes bénéficiaires de ce dispositif (1182 communes).

## **4. Les actions menées dans le cadre du plan Action PME**

Le plan Action PME du ministère, officialisé par l'IM n° 5871/DEF/CAB du 3 septembre 2018, définit 21 actions à conduire dans la durée pour faciliter l'accès des PME/ETI aux marchés du ministère et accompagner leur développement sur le long terme.

La DAR est chargée :

- de l'action 3 visant à organiser deux rencontres avec les entreprises hors armement par an et par région ;
- d'un pan de l'action 5.2 imposant d'identifier, dans chaque région, un correspondant des entreprises pour les marchés d'armement (DGA) et un pour les marchés « hors armement » (DAR).

### **4.1 La participation de la DAR à la nouvelle organisation de pilotage du plan Action PME**

Dans cette architecture, le délégué aux PME/PMI avait en charge la coordination des relations avec les entreprises hors armement et la DGA/SDPME celles avec les entreprises du domaine armement, BITD notamment.

Compte tenu du caractère dual d'un nombre de plus en plus important de technologies, cette organisation devait être optimisée.

Par décision n° 1842/ARMC/CAC/C2CALMS du 2 avril 2019, il a été mis fin à cette dichotomie et le pilotage global de l'action au profit des entreprises, et notamment la mise en œuvre du plan action PME, a été confiée à la DGA/SDPME.

Dès avril 2019 un travail de rapprochement a été réalisé entre la DAR et la SDPME. Lors du séminaire de rentrée de la DAR, auquel était conviée la SDPME et ses représentants en région, une charte de fonctionnement a été adoptée. La collaboration repose notamment sur deux points d'appui forts :

- la mise en place d'un Point Unique d'Information par région permettant d'orienter toutes les entreprises, quel que soit leur besoin (armement, hors armement, innovation, etc.), armé soit par un délégué de la DAR soit par un agent de la DGA détaché en DIRECCTE. Ce dispositif vise à simplifier les démarches des entreprises désireuses d'entrer en contact avec le ministère sans connaître au préalable les interlocuteurs métiers ;

- l'utilisation d'un outil commun de partage de l'information pour la planification et l'organisation de rencontres avec les entreprises. Visant à regrouper les événements organisés par l'ensemble des chaînes des armées, directions et services, cet outil doit éviter les redondances et permettre de créer de véritables synergies entre l'ensemble des acteurs. Ce dispositif est entré en vigueur en début d'année 2020.

## 4.2 34 rencontres avec les PME organisées dans les régions

La DAR est chargée de la mise en œuvre du plan Action PME dans les territoires, notamment par l'action 3 qui vise à organiser deux rencontres avec les entreprises hors armement par an et par région.

En 2019, les délégués régionaux de la délégation à l'accompagnement régional (DAR) ont organisé ou co-organisé en lien avec la mission Achats, 34 rencontres avec les PME et/ou des organismes professionnels (CPME, MEDEF, CCI, clusters, etc.), les services acheteurs du ministère des armées et éventuellement en interministériel les plateformes régionales des achats (PFRA) ainsi que d'autres services du ministère en lien avec les entreprises (Défense mobilité, DPSD, etc.).

Par ailleurs, la participation active de certains délégués régionaux à des événements organisés par des entités extérieures (matinale de la commande publique organisée par la CCI Grand Hainaut à Cambrai par exemple, assises de l'achat public, organisées par l'UGAP à Grenoble, etc.) constitue un complément souvent utile pour développer les liens avec les PME.

Si la plupart des rencontres sont centrées sur la connaissance des besoins des services acheteurs du ministère des armées, elles ont aussi d'autres finalités (faire connaître le vivier des militaires en reconversion, promouvoir au sein de l'entreprise l'engagement de salariés en qualité de réserviste opérationnel, etc.), d'où l'importance de construire ces rencontres en lien avec les autres entités du ministère.

Régions	Nombre de réunions
Auvergne Rhône Alpes	10
Bretagne	1
Bourgogne Franche Comté	2
Centre Val de Loire	2
Corse	1
Grand Est	5
Hauts de France	2
Ile de France	-
Normandie	-
Nouvelle Aquitaine	1
Occitanie	1
Pays de Loire	5
Provence Alpes Côte d'Azur	4
TOTAL	34

Au total, 34 réunions ont été organisées, marquées par de fortes disparités entre les régions.

Le contenu des réunions est précisé en annexe 3.

Deux objectifs sont précisés pour 2020 :

- réaliser davantage de réunions dans certaines régions, sachant que cet objectif ambitieux en début d'année 2020 risque de s'avérer très difficile en raison de la pandémie de COVID-19 ;
- poursuivre une répartition des réunions sur l'ensemble des territoires régionaux, avec, dans certains cas, des réunions qui pourraient utilement concerner deux régions en raison de leur localisation excentrée.

## 5. Les actions menées dans les régions

### 5.1 Le développement local et le conseil au commandement territorial : des interventions concrètes

#### 5.1.1 La conduite de la reconversion de l'ancienne base vie de l'ex base aérienne de Franczal et le déplacement du quai militaire de Toulouse

La fermeture, en 2010, de la base aérienne 101 de Toulouse-Franczal a conduit à sa partition en trois zones : la partie au nord de la piste (65Ha) est restée militaire au profit, notamment, du 1<sup>er</sup> régiment du train parachutiste (RTP); la partie centrale constituée essentiellement de la piste et des hangars (160 ha) a été transférée au ministère chargé de l'aviation civile, qui en a concédé l'exploitation pour 45 ans à la Société d'exploitation de Toulouse Franczal Aéroport (SETFA). Les 38 ha de la partie au sud (ancienne base vie) ont été déclassés du domaine public militaire depuis juin 2012 et remis à France Domaine pour cession.

L'année 2019 a permis de finaliser l'acte de cession à Toulouse-Métropole dans le cadre de l'exercice de son droit de priorité. Le Délégué Occitanie a coordonné l'aboutissement de ce projet. Le travail fructueux en mode projet entre l'Etat et Toulouse Métropole (TM), a fait émerger un projet de territoire consistant à implanter sur Franczal un écosystème d'excellence pour l'innovation technologique en matière de mobilité, de transports intelligents, de drones, de robotique et de systèmes embarqués.

Assurant la cohérence d'ensemble du développement économique de Franczal, le Délégué a représenté le préfet de région aux réunions interministérielles, à Paris, afin de solliciter l'ouverture d'un point de passage frontalier sur Franczal au bénéfice de l'essor de l'aviation d'affaires et du développement de l'aéro-industrie.

Le délégué, à la demande du secrétaire général de la préfecture de Haute-Garonne, a facilité le transfert du quai militaire de Toulouse Matabiau vers un nouveau site toulousain. En effet, le projet de réaménagement du quartier de la gare de Toulouse qui accueillera la future Tour Occitanie ne pouvait plus accueillir ce quai militaire. En étroite collaboration avec la commission des chemins de fer de l'EMA, le délégué a négocié les modalités du transfert avec l'aménageur et la SNCF, tout en garantissant la continuité opérationnelle. Une convention visant à formaliser le transfert du quai militaire de Toulouse vers le site de Saint-Jory a été signée en 2019.



### **5.1.2 Le devenir de l'Aéroport de Nîmes-Garons**

Le 29 novembre 2019, par lettre de mission, la secrétaire générale pour l'administration a désigné le délégué pour appuyer la réflexion du préfet du Gard sur le devenir de l'Aéroport de Nîmes-Garons. Il a travaillé sur le plan local de redynamisation de Nîmes-Garons et a participé à sa clôture en avril 2016. Il est proposé pour organiser la concertation entre la collectivité territoriale et les différents services du ministère des armées qui agissent dans leur domaine de responsabilité (Commandement de la base de défense de Nîmes-Laudun-Larzac, Etablissement du service infrastructure de la défense, Direction du patrimoine, de la mémoire et des archives).

### **5.1.3 Le transfert de la plateforme aéroportuaire de Tours<sup>7</sup>**

Installée sur la base aérienne de Tours depuis 1961, l'école d'aviation de chasse de la base aérienne 705 Tours-Saint Symphorien va être transférée progressivement vers la BA 709 de Cognac d'ici 2021. Les activités aéronautiques des armées cesseront alors à Tours.

En revanche, la zone de vie de la BA 705, occupée par différentes formations de l'armée de l'air et plusieurs directions et services du ministère des armées est conservée. La direction de la médecine des forces (DMF) de la direction centrale du service de santé des armées s'est installée sur l'emprise à l'été 2018. Cette démarche qui s'inscrit dans la continuité de l'installation des DRH d'armées conforte l'attractivité de Tours pour le ministère des armées. La fermeture de l'école d'aviation de chasse s'accompagne d'une diminution des effectifs opérationnels de l'armée de l'air largement compensée par le transfert de structures RH ou de soutien parisiennes des armées, directions et services.

L'utilisation de la plateforme aéronautique de Tours – Val de Loire est actuellement partagée entre une activité militaire au profit de l'École d'aviation de chasse (BA 705) de l'armée de l'Air et une activité commerciale civile. L'aérodrome est donc à affectation aéronautique mixte, le ministère des armées est l'affectataire principal et le commandant de la base aérienne est juridiquement directeur d'aérodrome. Le ministère en charge de l'aviation civile (MTES), par l'intermédiaire de la direction de l'aviation civile ouest (DSCA-Ouest) et le ministère de l'intérieur (en raison de la présence de la section aérienne de gendarmerie sont affectataires secondaires. La société EDEIS (ex SETA Tours aéroport) est exploitante de la zone civile.

Le transfert de l'école d'aviation de chasse de Tours vers Cognac induit une réduction progressive de l'activité aérienne militaire à partir de l'été 2019 et son arrêt définitif le 30 juin 2021. Le ministère se désengagera de toute responsabilité aéronautique et la plateforme devra avoir été transférée au syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours (SMADAIT), futur gestionnaire de l'aéroport au profit de la seule activité commerciale civile exercée par la société EDEIS. L'affectation aéronautique principale sera reprise par le MTES (DGAC).

L'opération de transfert est particulièrement complexe, le transfert de l'affectation aéronautique principale et le transfert du foncier devant être menés en étroite coordination.

---

<sup>7</sup> INSEE Analyses Centre Val de Loire n°56, juillet 2019, En Indre et Loire, 11 100 habitants impacté par la base de défense de Tours.



Ce dossier aborde les sujets juridiques (application de la loi NOTRe), fonciers (périmètre du transfert à titre gracieux, question de la section aérienne de la gendarmerie), financiers (convention d'utilisation), techniques (travaux à réaliser et répartition des rôles) et de ressources humaines (recherche d'un chargé de mission qui serait mis à disposition par le ministère) que sous-tend le transfert de la plateforme à son nouveau repreneur.

Engagé en 2019, il se poursuit de manière intensive en 2020.

#### **5.1.4 Les liens étroits avec le service de santé des armées**

##### *5.1.4.1 Le groupement hospitalier Bahia à Talence*

Dans le cadre de la transformation du Service de Santé des Armées, l'Hôpital d'Instruction des Armées Robert-Picqué (Gironde) est engagé dans un partenariat avec la Maison de Santé Protestante Bagatelle. Ce partenariat est déjà une réalité : les trois-quarts des activités sont mutualisées depuis 2019 dans le groupement « Bahia ». Les patients sont pour l'instant accueillis sur les deux sites, un nouvel ensemble hospitalier civilo-militaire est en cours de construction pour regrouper les activités.

Outre le volet santé de ce projet, plusieurs aspects (financement, urbanisme, environnement, domaniaux, etc.) impliquent de nombreux partenaires locaux : préfecture et services départementaux de l'État, collectivités locales, etc.

Depuis novembre 2019, le délégué régional Nouvelle Aquitaine dispose d'une lettre de mission<sup>8</sup> de la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées, pour conforter son action d'appui territorial au profit de ce partenariat. Un comité de suivi pilote la construction du nouvel ensemble, et un comité de projet présidé par la préfecture traite de la future reconversion du site de l'HIA Robert-Picqué.

##### *5.1.4.2 Le projet d'accueil de l'académie de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Lyon*

L'accueil de ce projet à Lyon a été validé en juin 2019 par le Président de la République. Les ministères en charge des affaires étrangères, de la santé et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) ont été chargés d'assurer le pilotage du montage de projet côté français.

Le coordinateur du projet au MESRI a informé début septembre le DR ARA du souhait d'associer le service de santé des armées dans la démarche, *a minima* dans un premier temps pour l'élaboration du prototype de formation sur les interventions face à des incidents comportant un grand nombre de victimes. Après en avoir informé le cabinet civil et militaire de la ministre des Armées en lien avec la DCSSA, la DAR a été mandatée<sup>9</sup> par ce dernier pour participer aux réunions techniques organisées par l'OMS et lui rendre compte des évolutions de ce dossier.

La présence et la mobilisation du ministère des Armées dans ce dossier (participation par la DAR ARA et le SSA à deux réunions, organisation d'une visite de l'HIAD pour proposer des locaux provisoires pour la réalisation du prototype mentionné *supra*) ont permis de confirmer auprès de l'OMS le rôle facilitant du ministère des Armées, même si, *in fine*, le

<sup>8</sup> Lettre de mission n° A0136 de la Secrétaire d'Etat du 4 novembre 2019.

<sup>9</sup> Lettre de mission n° 6395 du directeur du cabinet civil et militaire du 13 novembre 2019.

niveau de participation du SSA attendu par l'OMS mais non encore confirmé sera probablement très réduit.

### **5.1.5 Le 75<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement en Normandie**

Lors de la préparation des cérémonies du 75<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement en Normandie, le délégué à l'accompagnement régional a été désigné par le préfet de région pour assurer la coordination des services de l'Etat.

Le challenge était grand pour la région : accueillir 500 vétérans, de plusieurs nations et d'une moyenne d'âge de 97 ans, coordonner et sécuriser 200 cérémonies commémoratives, 1 000 parachutistes, et plus d'un million de visiteurs entre le 4 et le 9 juin 2019.

Mandaté par la préfète de la Région Normandie<sup>10</sup>, le délégué régional a joué un rôle de « facilitateur » en couvrant des missions très diversifiées au profit du ministère des Armées et en partenariat avec les acteurs militaires, civils, chefs d'entreprises, services de l'État et des collectivités locales.

### **5.1.6 Le suivi de l'installation de la 13<sup>ème</sup> DBLE sur le camp du Larzac en appui de la préfète du département**

Les actions engagées en 2019 ont été :

- le renouvellement du poste de facilitateur des clauses sociales ;
- la rencontre avec les entreprises locales du BTP pour faciliter l'accès aux marchés du MINARM ;
- le travail avec les services de l'Etat et les collectivités pour faciliter la mobilité et les transports au profit des militaires et de leur famille et par voie de conséquence de l'ensemble des administrés ;
- la présentation de l'étude de l'impact économique de l'arrivée de la 13<sup>ème</sup> DBLE co-réalisée avec l'INSEE<sup>11</sup> en présence de la secrétaire d'Etat le 19 février 2019 à la Cavalerie. Le bilan 2016/2017 est très positif : 1 408 emplois sont générés par la 13<sup>ème</sup> DBLE, dont 80 % se situent dans le bassin de vie de Millau et représentent sur ce territoire 10 % de l'emploi salarié total. 19 M€ de marchés ont été remportés par les entreprises locales, cela représente 56 % des marchés. Au bilan, 21 000 heures de contrats en insertion ont été réalisées dans le cadre des clauses sociales.

### **5.1.7 Une « plate-forme innovation » à l'Ecole de l'Air de Salon-de-Provence**

L'Ecole de l'Air de Salon-de-Provence est devenue, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel constitué sous la forme d'un grand établissement.

Un des objectifs était de faciliter son ouverture aux partenaires académiques et aux entreprises innovantes.

L'école de l'air souhaite en particulier développer un « écosystème » autour de ses activités d'enseignement et de recherche avec la mise en place d'une « plateforme de

<sup>10</sup> Lettre de mission de la préfète de la région Normandie du 22 mai 2018.

<sup>11</sup> INSEE Analyses Occitanie n°69, février 2019, Implantation de la Légion étrangère sur le plateau du Larzac : 1410 emplois générés en 2017.

l'innovation aéronautique et spatiale ». Ce projet vise à créer un lieu physique à proximité de la Base 701 de Salon de Provence pouvant accueillir des entreprises, startup ou PME, et permettre ainsi de développer un lien vertueux entre les activités de l'école et le secteur privé basé sur le triptyque opérationnel, enseignement / recherche / entreprises.

Une étude de faisabilité, conduite en 2019 et coordonnée par le délégué régional de la DAR et le représentant de la DGA en région, a permis de réaliser un état des lieux des ressources de l'école et de préciser son positionnement dans son environnement académique et professionnel. Trois axes de développement ont été identifiés, ces domaines prioritaires constitueront les bases du développement futur d'une plate-forme d'innovation.

En 2020, cette étude sera poursuivie, toujours avec l'accompagnement de la DAR, afin d'élaborer un projet concret, un calendrier prévisionnel (phasage) et un business plan.

Cette plateforme d'innovation aéronautique et spatiale est un projet structurant pour l'École de l'Air, mais aussi pour la filière aéronautique régionale, pour l'attractivité du territoire et la création d'entreprises et d'emplois (incubateur, hôtel d'entreprises, etc.).

### **5.1.8 L'engagement des travaux sur l'impact socio-économique de l'implantation des compétences cyber à Rennes**

La décision de concentrer les compétences du ministère en matière de cybersécurité à Rennes se traduit par un accroissement des effectifs civils et militaires de 1 800 personnes entre aujourd'hui et 2025.

Cet accroissement se fait dans un contexte d'attractivité forte et de croissance démographique importante de la métropole rennaise. Pour s'assurer qu'il ne générera pas de tensions particulières sur le territoire, notamment sur l'offre de services de proximité privés ou publics et en accord avec le comité de pilotage local du projet cyber à Rennes, une étude partenariale est menée à partir de mai 2019 avec la direction régionale de Bretagne de l'INSEE pour connaître d'impact socio-démographique de cette décision.

La présentation des premiers résultats sur l'aspect démographique a eu lieu dans le courant du premier trimestre 2020 et l'étude s'achèvera au second semestre 2020 avec les retombées économiques et la publication par l'INSEE des résultats.

## **5.2 Des exemples du travail partenarial avec les acteurs locaux du ministère**

### **5.2.1 Le partenariat entre la DAR et les centre du service militaire volontaire**

#### *5.2.1.1 Le centre SMV d'Ambérieu en Bugey (Auvergne Rhône Alpes)*

De création récente (2018), le centre SMV d'Ambérieu en Bugey obtient d'ores et déjà de très bons résultats en termes d'insertion professionnelle (supérieur à 85%). Toutefois, ce centre rencontre deux difficultés principales : le recrutement (sur les 50 places offertes par la promotion de septembre 2019, seulement 32 ont pu être honorées) et la mobilisation de financements externes. A la suite de l'exposé de ces problèmes par le

chef de centre, le DR ARA s'est mobilisé pour apporter son appui et a engagé les actions suivantes en 2019 :

- Présentation de l'outil le 21 février au préfet de région et visite du centre le 23 mai à laquelle se sont associés le général commandant le SMV et le préfet de l'Ain ;
- A la suite de cette visite, le préfet a souhaité inciter les missions locales, via les préfets de département, à s'impliquer de façon plus active pour orienter les jeunes vers cette voie, et a confirmé l'opportunité de mobiliser les fonds du plan d'investissement dans les compétences (PIC), confiés par l'Etat à Pôle Emploi ;
- Sur la question du recrutement : les actions de présentation et de valorisation du SMV, de mises en relations des acteurs de la politique de la ville et de l'insertion ont été engagées tout au long de l'année en lien avec les préfetures et sous-préfetures de la région (DRDJSCS, service insertion professionnelle des jeunes de la DIRECCTE, partenaires publics et associatifs régionaux impliqués dans la problématique de l'insertion des jeunes en difficulté, etc.), des contacts très réguliers avec les acteurs économiques des territoires intéressés, le conseil régional, la métropole de Saint-Etienne, etc.
- Sur les aspects financiers : rencontre entre le directeur du CSMV et le SGAR en afin de préciser les conditions et les modalités pour bénéficiaire des fonds du PIC dédiées à la formation professionnelle, une mise en relation avec Pôle Emploi ARA, gestionnaire de ce fonds a été assurée. De plus, le CSMV bénéficie dorénavant de la taxe d'apprentissage.

Plusieurs actions ont été engagées en 2019 en coordination avec la chargée de mission prévention et lutte contre l'illettrisme placée auprès du SGAR notamment :

- La prise en charge des candidats inscrits pour intégrer le CSMV mais non retenus en raison de leur niveau lourd d'illettrisme. Outre la finalité sociale de l'accompagnement proposé, cette action pourra permettre à ces jeunes ayant conduit une démarche volontaire pour se réinsérer de disposer d'une nouvelle chance d'intégrer le CSMV ;
- L'intégration dans le plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme de l'action mentionnée ci-dessus et d'actions de sensibilisation aux situations d'illettrisme au profit de l'encadrement du CSMV.

#### 5.2.1.2 Le SMV de la Rochelle

Le 3<sup>ème</sup> régiment du service militaire volontaire a été créé en septembre 2015 à la Rochelle. Son efficacité auprès des 300 jeunes qu'il forme par an est reconnue par les acteurs et élus locaux.

La prise en compte des formations par les dispositifs et financements des acteurs locaux reste un sujet d'amélioration.

Les précédentes démarches entreprises entre 2016 et 2018 n'avaient pas pu être concrétisées par un partenariat construit. La majorité des formations sont *in fine* cofinancées mais sans garantie ni anticipation au moment où les stagiaires sont recrutés par le SMV, ce qui oblige parfois le ministère des armées à acheter directement des formations en urgence.

A la demande du SMV, mi 2019, le DR de la DAR appuie le COM SMV local. Il a notamment organisé une réunion le 3 décembre 2019 avec le SMV et les représentants

locaux de l'Etat (SGAR, DIRECCTE, Haute-commissaire à la lutte contre la pauvreté) qui sont maintenant convaincus de l'efficacité du dispositif et de l'intérêt d'un partenariat à construire avec le conseil régional. Reste à convaincre la présidence du conseil régional. Les discussions doivent se poursuivre en 2020.

## **5.2.2 L'appui au déploiement des pôles ATLAS**

Dans la logique de simplification et de proximité déclinée par le plan Action Publique 2022, le ministère des Armées se dote progressivement d'environ 200 espaces multiservices ATLAS (« Accès en tout Temps, en tout Lieu Au Soutien ») visant à simplifier la vie du personnel militaire et civil sur son lieu d'activité en regroupant un maximum de prestations et services dans un espace physique dédié.

Ces espaces ATLAS permettent d'accéder, sans déplacement, à un socle de prestations dans les domaines de l'administration du personnel, de l'habillement, de la mobilité, de l'hébergement, de la condition du personnel et des loisirs.

Le retour d'expérience des premiers espaces ouverts montre la pertinence du modèle et un fort taux de satisfaction des usagers avec un traitement des demandes au premier contact.

Pour mieux répondre aux attentes des personnels militaires et civils du ministère des Armées, l'offre de service des espaces ATLAS pourrait utilement être enrichie de prestations relevant des services de l'Etat, des collectivités locales, d'organismes chargés d'une mission de service public ou encore d'associations.

Le dispositif des Maisons France Services (MFS), piloté et animé par le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), maintenant Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) présente de très nombreuses similitudes avec celui des espaces ATLAS. A ce titre, la recherche de synergies<sup>12</sup> paraît naturelle afin de couvrir plus facilement le besoin par la mise en réseau et le partage de bonnes pratiques. La délégation à l'accompagnement régional (DAR) y contribue, en lien étroit avec Frédéric Crenicy, administrateur civil hors-classe, directeur de projet au sein du service du commissariat des armées.

A titre d'exemple, dans le cadre du projet de rapprochement entre ATLAS et les Maisons France Service, la base de défense de Lyon-Valence-La Valbonne a été retenue par le SCA pour conduire une expérimentation. Dès lors, le DR ARA a proposé d'assurer la mise en relation entre le SCA et le SGAR afin d'identifier des synergies possibles. Elles ont permis pour le SCA d'alimenter le diagnostic, d'identifier des pistes de rapprochement et, *in fine*, d'éclairer les orientations à prendre.

## **5.2.3 L'appui à la Direction des ressources humaines du ministère**

### *5.2.3.1 Appui à Défense mobilité*

La plupart des délégués régionaux ont engagé des démarches pour accompagner Défense mobilité notamment lors des rencontres avec les acteurs économiques. En effet, lorsque des réunions sont organisées avec les PME, fournisseurs ou potentiellement

---

<sup>12</sup> La ministre des armées a adressé des courriers le 21 janvier 2020 à quatre ministres (cohésion des territoires, intérieur, santé, action et comptes publics) pour qu'ils s'engagent résolument avec le ministère dans cette démarche partenariale.

fournisseurs du ministère, il apparaît toujours intéressant d'échanger avec elles comme des entreprises pouvant répondre à des marchés des services acheteurs du ministère, mais également comme des employeurs. En effet, pour couvrir leurs besoins en compétences, la possibilité de recruter du personnel militaire en transition professionnelle peut être une réponse opportune. Ces professionnels sont en effet des valeurs reconnues, disposant d'un niveau de formation et d'expérience élevé, des profils variés de généralistes à experts et des capacités à manager.

Un représentant de Défense mobilité peut ainsi intervenir lors des rencontres ou bien tenir un stand au moment où les rencontres BtoB ont lieu entre les acheteurs du ministère et les entreprises.

#### 5.2.3.2 Appui à la mobilité du personnel civil du ministère des Armées

Cet appui est apporté par plusieurs délégués. Il vise à mobiliser leur réseau auprès des autres administrations publiques pour identifier des pistes de reclassement pour les agents au fil de l'eau ou à l'occasion des commissions locales de restructuration.

### 5.3 Le travail en interministériel

Le travail sur le terrain avec les autres départements ministériels se développe. Le déploiement des pôles ATLAS concomitamment avec celui des maisons France services en est un bon exemple. Ce travail partenarial se développe également dans d'autres domaines, à titre d'exemple, la sécurité économique territoriale et les achats.

#### 5.3.1 La sécurité économique territoriale

Afin de mettre en œuvre la politique de sécurité économique territoriale, le délégué régional Occitanie s'est vu confié par le préfet de région<sup>13</sup> la fonction de coordonnateur régional délégué à la sécurité économique pour suppléer le secrétaire général pour les affaires régionales.

Il veille ainsi à la coordination régionale de l'action en matière de sécurité économique territoriale. Ainsi, il anime et coordonne au quotidien l'action de l'Etat en région en s'appuyant sur les services de l'Etat en charge de la sécurité économique. Il veille également à la mise en œuvre au niveau territorial du dispositif de protection des entreprises. Il prépare et pilote les réunions du comité régional de sécurité économique (CRSE), assure le lien avec le réseau départemental pour organiser les priorités de traitement de l'information stratégique et de l'action locale, il participe au lien avec les collectivités territoriales, notamment le conseil régional et les Métropoles.

#### 5.3.2 Les achats

Les délégués régionaux ont engagé un travail avec les plateformes régionales des achats de l'Etat (PFRA) afin de s'associer à l'organisation de rencontres communes avec les entreprises couvrant des besoins en achat communs (immobilier, services, fournitures générales). Cf. *supra*.

---

<sup>13</sup> Lettre de mission signée par le préfet de la région Occitanie le 9 septembre 2019.

## 6. L'engagement des réflexions sur « le ministère des armées, acteur des territoires »

Lors du COMEX du 19 septembre dernier, le principe d'une réflexion a été retenu sur l'action territoriale du ministère visant à coordonner, à renforcer et à rendre son action plus cohérente et lisible sur les territoires. Cette mission a été confiée à la DAR, en lien avec l'ensemble des acteurs intervenant dans les territoires.

Pour mener cette réflexion, les liens ont été établis avec les « têtes de chaîne » et la mobilisation des acteurs de terrain de l'ensemble des chaînes de l'EMA, de la DGA, du SGA et des établissements publics à réseau (IGESA et ONAC-VG) s'est engagée. L'objectif étant d'associer à la réflexion lors d'ateliers, dans toute leur diversité, des représentants du terrain de toutes les entités et de toutes les régions métropolitaines, civils ou militaires.

« *En vue de ... coordonner, renforcer et rendre l'action du ministère plus cohérente et plus lisible sur les territoires.*

*Nous voulons ... améliorer les relations entre les acteurs locaux du ministère pour gagner en efficacité, en pertinence et répondre mieux à leurs propres besoins mais également aux attentes d'acteurs extérieurs.*

*A cet effet ... nous allons réaliser un diagnostic de l'existant et proposer des pistes de progrès ».*

La première étape des travaux devait se dérouler en décembre par l'organisation d'ateliers pour connaître les « usagers » actuels et cibles du ministère dans les territoires pour mieux leur répondre et identifier les pistes d'amélioration pour renforcer l'activité du Ministère des Armées dans les régions. Reportés en raison des grèves des transports, les premiers ateliers ont été finalement organisés le 14 janvier à Lille et ont rassemblé une soixantaine de personnes. Ils ont permis d'identifier les acteurs suivants, en interaction permanente avec le ministère des armées :

- Les collectivités locales et les élus
- Le monde associatif
- Le tissu économique local
- Les jeunes
- Les candidats au recrutement
- Les services de l'Etat

La deuxième étape vise à identifier des actions à réaliser, leurs porteurs et moyens d'actions et à proposer celles qui sont identifiées comme prioritaires au regard de l'objectif central de cohérence et de lisibilité de l'action du ministère sur les territoires.

L'organisation des ateliers prévus en mars a été réduite à deux ateliers d'une vingtaine de personnes au total le 12 mars en raison de l'épidémie de conoravirus.

Depuis, les réflexions se poursuivent sous forme de questionnaires et d'ateliers à distance, l'objectif étant d'aboutir à une feuille de route partagée à l'été 2020. Elle rassemblera les actions pragmatiques à mettre en avant pour dynamiser l'action du ministère des Armées dans les régions.





# ANNEXES

Annexe 1 : trombinoscope

Annexe 2 : carte des CRSD et PLR

Annexe 3 : rencontres avec les PME organisées dans les régions



# DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Sept.  
2019

SGA/DÉLÉGATION À L'ACCOMPAGNEMENT RÉGIONAL (DAR)



**01/ DIDIER PILARD**  
BRETAGNE (Préfecture de région)  
3 avenue de la Préfecture - 35026 Rennes cedex 9  
Tél. : 02 99 02 17 85 - Portable : 06 78 46 47 57  
[didier.pilard@intradeff.gouv.fr](mailto:didier.pilard@intradeff.gouv.fr)



**02/ BERTRAND DROGUET**  
PAYS-DE-LA-LOIRE (Préfecture de région)  
6 quai de Ceineray - BP 33515  
44035 Nantes cedex 01  
Tél. : 02 40 08 64 37 - Portable : 06 08 12 46 94  
[bertrand.droguet@intradeff.gouv.fr](mailto:bertrand.droguet@intradeff.gouv.fr)



**03/ FRANÇOIS PIQUET**  
CENTRE VAL-DE-LOIRE (Préfecture de région)  
181 rue de Bourgogne - 45042 Orléans cedex  
Tél. : 02 38 81 46 30 - Portable : 06 08 51 04 54  
[francois.piquet@intradeff.gouv.fr](mailto:francois.piquet@intradeff.gouv.fr)



**04/ BENOÎT FREDEFON**  
NOUVELLE-AQUITAINE (Préfecture de région)  
4b esplanade Charles de Gaulle - 33077 Bordeaux  
Tél. : 05 56 90 65 93 - Portable : 06 77 68 49 42  
[benoit.fredefon@nouvelle-aquitaine.gouv.fr](mailto:benoit.fredefon@nouvelle-aquitaine.gouv.fr)



**05/ FLORENT GALKO**  
OCCITANIE (Préfecture de région)  
1 Place Saint-Étienne - 31038 Toulouse cedex 9  
Tél. : 05 34 45 33 39 - Portable : 06 64 32 84 11  
[florent.galko@intradeff.gouv.fr](mailto:florent.galko@intradeff.gouv.fr)

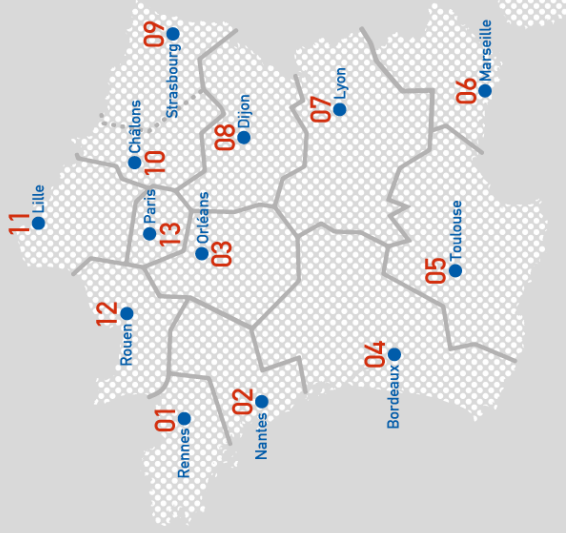


**06/ PIERRE RICARD**  
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR ET CORSE  
(Préfecture de région)  
Place Félix Baret - 13282 Marseille cedex 20  
Tél. : 04 84 35 45 86 - Portable : 06 08 12 45 70  
[pierre.ricard@intradeff.gouv.fr](mailto:pierre.ricard@intradeff.gouv.fr)



**LINE BONMARTEL-COULOUME**

Cheffe de service  
Déléguée à l'accompagnement régional  
1 place Joffre - 75700 Paris SP 07  
Tél. : 01 44 42 50 34  
[line.bonmartel-couloume@intradeff.gouv.fr](mailto:line.bonmartel-couloume@intradeff.gouv.fr)



[www.defense.gouv.fr/dar](http://www.defense.gouv.fr/dar)



**07/ CLAUDE MURENA**  
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES (Préf. de région)  
106 rue Pierre Cornille - 69419 Lyon cedex 03  
Tél. : 04 72 61 65 52 - Portable : 06 76 39 69 14  
[claudef.murena@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr](mailto:claudef.murena@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr)



**13/ MATTHIEU MAINETTE**  
ÎLE-DE-FRANCE + OUTRE-MER (DAR Paris)  
1 place Joffre - 75700 Paris SP 07  
Tél. : 01 86 69 04 15 - Portable : 06 32 18 24 55  
[matthieu.mainette@intradeff.gouv.fr](mailto:matthieu.mainette@intradeff.gouv.fr)



**12/ OLIVIER FELIX**  
NORMANDIE (Préfecture de région)  
7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 Rouen  
Portable : 06 89 53 39 93  
[olivier.felix@intradeff.gouv.fr](mailto:olivier.felix@intradeff.gouv.fr)  
[olivier.felix@normandie.gouv.fr](mailto:olivier.felix@normandie.gouv.fr)



**11/ SYLVIE COUDERT**  
HAUTS-DE-FRANCE (Préfecture de région)  
12 rue Jean Sans Peur - CS 20003  
59039 Lille cedex  
Tél. : 03 20 30 55 66 - Portable : 06 76 20 80 67  
[sylvie.coudert@hauts-de-france.gouv.fr](mailto:sylvie.coudert@hauts-de-france.gouv.fr)



**10/ LAURENT MAISONNEUVE**  
GRAND-EST > CHAMPAGNE-ARDENNE  
(Préfecture de la Marne)  
1 rue de Jessaint - CS50431 - 51036 Châlons cedex  
Tél. : 03 26 26 11 47 - Portable : 06 73 89 93 32  
[laurent.maisonneuve@marnes.gouv.fr](mailto:laurent.maisonneuve@marnes.gouv.fr)



**09/ NICOLAS BONNEAU**  
GRAND-EST > LORRAINE - ALSACE  
(Préfecture de région)  
5 place de la République - 67073 Strasbourg cedex  
Tél. : 03 88 21 67 27 - Portable : 06 08 12 45 56  
[nicolas3.bonneau@intradeff.gouv.fr](mailto:nicolas3.bonneau@intradeff.gouv.fr)



**08/ ÉRIC PADIEU**  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ (Préf. de région)  
53 rue de la Préfecture - 21041 Dijon cedex  
Tél. : 03 80 44 68 53 - Portable : 06 10 37 29 93  
[eric.padieu@intradeff.gouv.fr](mailto:eric.padieu@intradeff.gouv.fr)





# MINISTÈRE DES ARMÉES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

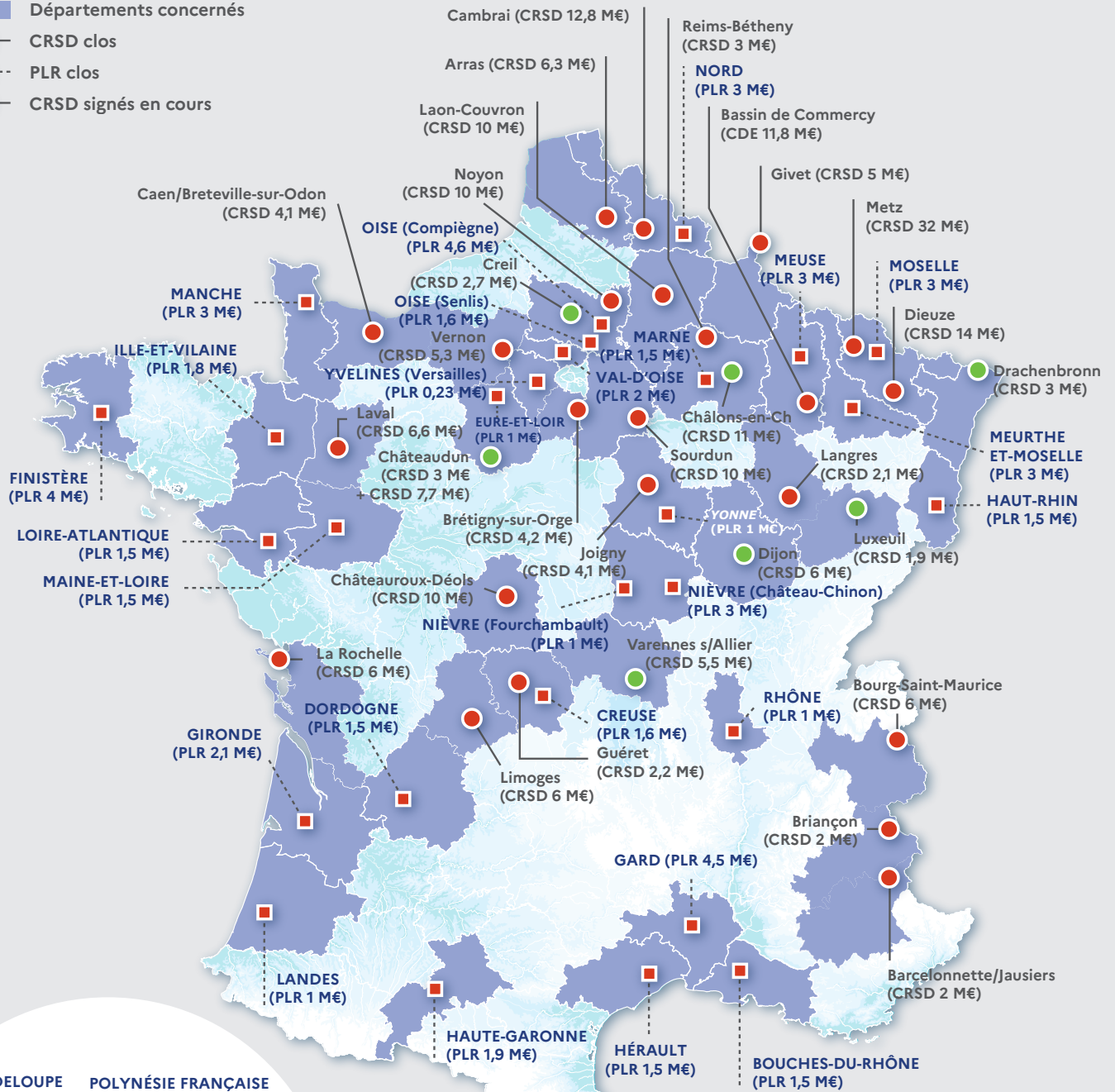
## SOUTIEN AUX TERRITOIRES FAISANT L'OBJET DE RESTRUCTURATIONS

1<sup>er</sup> janvier 2020



[www.defense.gouv.fr/dar](http://www.defense.gouv.fr/dar)

- Départements concernés
- CRSD clos
- PLR clos
- CRSD signés en cours



### TERRITOIRES

Montant en M€ des crédits du Fonds pour les restructurations de la défense (FRd) et du Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire (FNADT).

Départements des collectivités concernées par des Contrats de redynamisation de site de défense (CRSD) ou des Plans locaux de redynamisation (PLR).



## **Annexe 3 Les rencontres avec les PME organisées dans les régions**

En 2019, les délégués régionaux de la délégation à l'accompagnement régional (DAR) ont organisé ou co-organisé des rencontres avec les PME et/ou des organismes professionnels (CPME, MEDEF, CCI, clusters, etc.), avec différents services acheteurs du ministère des armées et éventuellement en interministériel (PFRA) ainsi que d'autres services en lien avec les entreprises (Défense mobilité, etc.).

Par ailleurs, la participation active de certains délégués régionaux à des événements organisés par des entités extérieures (matinale de la commande publique organisée par la CCI Grand Hainaut à Cambrai par exemple, assises de l'achat public, organisées par l'UGAP à Grenoble, etc.) constitue un complément souvent utile pour développer les liens avec les PME.

Si la plupart des rencontres sont centrées sur la connaissance des besoins des services acheteurs du ministère des armées, elles ont aussi d'autres finalités (faire connaître le vivier des militaires en reconversion, promouvoir au sein de l'entreprise l'engagement de salariés en qualité de réserviste opérationnel, etc.), d'où l'importance de construire ces rencontres en lien avec les autres entités du ministère.

### **1. Auvergne Rhône Alpes**

La DR ARA a organisé trois rencontres au profit des entreprises, en lien avec la mission achat :

- Le 18 septembre à Lyon (69), en partenariat avec la plateforme régionale des achats de l'Etat Auvergne-Rhône-Alpes et l'UGAP ; les acheteurs du SID et du SCA, et l'ARD ont été associés ;
- Le 19 novembre à Saint-Etienne (42) ; les acheteurs du SID, du SCA, de la DGA, du SIAé et du SSA, mais également l'ARD et la DRSD ont été associés (voir encadré) ;
- Le 20 novembre à Roanne (42) ; les acheteurs du SID, du SCA, de la DGA, du SIAé et du SSA, mais également l'ARD et la DRSD ont été associés (voir encadré).

Elle a participé à sept rencontres organisées par d'autres partenaires :

- Le 19 mars à Lyon : journée d'information sur le soutien à l'export et à l'innovation, organisée par le CLUSTER EDEN en lien avec la DGA et la SDPME ;
- Le 28 mars à Bron (69) : journée d'information au profit des entreprises dans le domaine de l'infrastructure, organisée par l'ESID de Lyon ;
- Du 2 au 4 avril à Valence (26) : rencontres interrégionales de la sous-traitance, services et fournitures industrielles, organisées par la CCI de la Drôme ;
- Le 10 avril à Lyon : séminaire action PME, organisée par la DZRSD SE ;
- Le 26 juin à Roanne (42) : assemblée générale du pôle de compétitivité VIAMECA ;
- Le 15 octobre 2019 à Grenoble (38) : assises de l'achat public, organisées par l'UGAP ;

- Le 16 octobre à Lyon : séminaire action PME, organisée par la DZRSD SE.

Dans le cadre de ces événements, la DR ARA a permis à près de 400 entreprises d'avoir des contacts avec des acheteurs du ministère directement (entretien avec un acheteur) ou par l'intermédiaire de la DR ARA (environ 100 entretiens réalisés).

***Rencontre entre les acheteurs du ministère et les entreprises de la région lyonnaise le 18 septembre 2019***

Près de 300 entreprises ont participé à la rencontre co-organisée par la Délégation à l'Accompagnement Régional (SGA/DAR), la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union Groupements d'Achats Publics (UGAP), avec l'appui de la CCI Lyon Métropole et du dispositif Lyon Pacte PME.

Avec le soutien de la Mission Achats (SGA/MA), la DAR a offert aux acheteurs de l'Etablissement du Service d'Infrastructure de la Défense (SGA/SID - ESID de Lyon) et de la Plate-forme du Commissariat (SCA - PFC Sud-Est) la possibilité d'échanger avec de nombreux commerciaux et chefs d'entreprises sur la politique des achats et les besoins du ministère dans les domaines de l'immobilier, des prestations de service et des fournitures générales.

Dans son discours introductif, précédant les interventions du directeur des Achats de l'Etat et du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la déléguée à l'accompagnement régional du ministère des armées (SGA/DAR), l'administratrice générale Line Bonmartel-Couloume a précisé :

« Ces rencontres permettent aussi au ministère de disposer d'un vivier important de PME et ETI capables de répondre aux besoins des armées, face au niveau d'engagement opérationnel très élevé qui est demandé à celles-ci ».

Dans un deuxième temps, au sein des espaces « Infrastructure et Immobilier » et « Services » du village des Achats, les PME et ETI présentes étaient invitées à échanger en « BtoB » (entretiens individuels) avec les acheteurs répartis sur les 6 stands tenus par les représentants du ministère.

L'Agence de Reconversion de la Défense était également présente pour présenter aux entreprises le recrutement des militaires, du personnel civil de la Défense en transition professionnelle.





De gauche à droite :

M Géraud d'Humières, adjoint au secrétaire général pour les affaires régionales Auvergne-Rhône-Alpes

CRC1 Pierre Schott, directeur la plate-forme du commissariat Centre Est

Mme l'administratrice générale Line Bonmartel-Couloume, déléguée à l'accompagnement régional

GBA Stéphane Pau, général adjoint à l'officier général de zone de défense et de sécurité Sud-Est.

### **Rencontres dans la Loire de Saint-Etienne et de Roanne (11/2019)**

En partenariat avec la CCI, la DR ARA a organisé en novembre 2019 deux rencontres consécutives dans la Loire au profit respectivement des entreprises des bassins d'emploi de Saint-Etienne et de Roanne. Fort d'une tradition industrielle reconnue et d'un tissu de PME particulièrement dense (2<sup>ème</sup> département français hors Ile de France en nombre de PME), ce département présentait l'avantage d'offrir aux acheteurs du ministère des armées l'opportunité d'identifier des entreprises couvrant leurs besoins et pouvant proposer des produits innovants.

Les 170 entreprises présentes ont pu ainsi rencontrer les acheteurs de l'ESID Lyon, de la PFC Centre-Est, de la DGA, du SSA, des AIA de Clermont-Ferrand et d'Ambérieu-en-Bugey et de l'ELOCA de Roanne.

Elles ont également pu bénéficier des informations dispensées par la mission achat sur les marchés Défense, le pôle défense mobilité de Lyon sur l'emploi du personnel militaire en transition professionnelle et la DZRSD de Lyon sur la sécurité économique.

Les niveaux de satisfaction exprimés par les entreprises (51 % très satisfaites et 39% satisfaites) et par les acheteurs (55% des entreprises rencontrées présentent un intérêt et 36% un intérêt possible) témoignent du succès de ces deux rencontres.

## 2. Bourgogne Franche-Comté

Le DR Bourgogne Franche-Comté a participé à Agora : cycle de rencontres des acheteurs publics avec les PME organisé par la PFRA, pour expliquer aux entreprises la politique et les procédures d'achat du ministère des armées et l'organisation des services acheteurs (souvent nationaux ou inter-régionaux, rarement locaux). Ces rencontres ont eu lieu le 17 janvier à Dijon et le 23 mai à Besançon avec la participation du GSBDD.

## 3. Bretagne

Le DR Bretagne a co-organisé :

- Le salon de la PME connectée à Pontivy (56) le 10 novembre 2019 avec la CPME Morbihan et en partenariat avec le DMD et le CRED 56, le CIRFA et l'ARD.

## 4. Centre-Val de Loire

Le DR Centre-Val de Loire a organisé une rencontre achats dans le cadre du plan Action PME et un forum emploi.

- Organisée par le délégué régional Centre-Val de Loire, la rencontre achats du 19 juin 2019 entre dans le dispositif « Action PME » du ministère des Armées. L'objectif prioritaire est de permettre aux PME et aux entreprises de taille intermédiaire (ETI) d'être informées sur les marchés et les procédures du ministère. La discussion engagée a permis d'établir des synergies entre les différents acheteurs et les représentants du monde économique en vue de faciliter l'accès aux marchés publics en privilégiant les solutions innovantes. Des prestations ciblées sont désormais proposées aux adhérents des réseaux économiques de la région. Elles s'inscrivent dans une logique « gagnant-gagnant » offrant aux entreprises de réelles opportunités de développement et aux services achats une connaissance plus fine des capacités des acteurs économiques.

Autour de la table de nombreux services et organismes ont échangé pour que l'achat soit toujours plus rapide et plus agile : la plateforme régionale des achats, le Service d'Infrastructure de la Défense, le Service de Santé des Armées, la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la Défense, les Groupements de Soutien des Bases de Défense (GSBdD) de Bourges-Avord et Tours ainsi que des représentants du monde économique local : MEDEF, CCI, chambre régionale de métiers et de l'artisanat, LORIAS (L'intégration des Données et systèmes Air-Surface). La présence du MEDEF s'inscrivait dans le cadre de la convention signée entre le MEDEF et l'Officier général de la zone de défense Ouest le 18 septembre 2018.

- le 10 décembre 2019 : un Forum emploi à Châteaudun.

### **Châteaudun : Forum emploi**

L'élément air rattaché 279 de Châteaudun, l'antenne défense mobilité d'Orléans et le Délégué régional ont organisé une séance d'information au profit de tout le personnel du site. Cette séance

d'information et d'échanges a été un complément à l'action des structures chargées des restructurations pour accompagner au mieux le personnel concerné :

- Présentations orientées « fonction publique » avec les organismes « défense » (référent PC, CMG de Rennes) et ceux de la fonction publique (Centre Ministériel de Gestion d'Eure-et-Loir qui gère l'ensemble des RH des collectivités territoriales du 28, la Plate-forme d'appui interministériel à la gestion des RH qui pilote les actions RH de l'ensemble des services étatiques implantés dans la région ;
- Présentations orientées « secteur privé » qui ont permis de présenter les bassins d'emploi (Agence d'intérim), les filières sous tension, les projets de la filière aéronautique civile en région Centre Val de Loire, les conventions chômage (Pôle emploi), les principales sources de formation (CCI).

## 5. Corse

Le DR PACA Corse et les acheteurs de la plate-forme commissariat Sud de Toulon, ainsi que du Service d'infrastructure de la défense (USID de Corse), ont organisé le 14 mars 2019 une convention d'affaires.

### **Rencontre des PME de Bastia et Haute-Corse**

La délégation à l'accompagnement régional et les acheteurs de la plate-forme commissariat Sud de Toulon, ainsi que du Service d'infrastructure de la défense (USID de Corse), ont organisé le 14 mars 2019 une convention d'affaires, impulsée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse.

Les acheteurs ont présenté leurs besoins et leur plan de charges pour 2019 et les années suivantes.

Couvrant de nombreux segments d'achats, cette rencontre a permis aux PME locales de mieux connaître les marchés de la défense afin de pouvoir répondre aux appels d'offres.

Une soixantaine d'entreprises ont participé à cette rencontre à Borgo dans les locaux de la CCI, et ont été reçues en rendez-vous « *BtoB* ».

Un stand était dédié à la présentation du site des marchés publics de l'Etat (PLACE), qui permet aux entreprises de consulter les procédures en cours et d'y répondre, ainsi qu'à la dématérialisation des factures (Chorus pro). Un accueil « Achats innovants », était dédié aux entreprises proposant des solutions novatrices (nouveaux produits, équipements ou services).

Cette journée a été lancée par une intervention du président de la CCI, Monsieur Jean Dominici, qui a souligné l'importance des marchés proposés par la Défense et le rôle de la chambre consulaire dans le développement économique.

## 6. Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le DR PACA Corse a co-organisé les trois rencontres suivantes :

- 7 novembre 2019 : rencontre achats-PME avec la Fédération départementale du BTP à Marseille ;
- 13 novembre 2019 : rencontre achats-PME innovantes à la technopole de Château-Gombert à Marseille ;
- 14 novembre 2019 : rencontre achats-PME à Vitrolles, organisée par le CCI MP.

Par ailleurs, le délégué régional a participé au salon des entrepreneurs du 12 décembre 2019 organisé par la CPME des Bouches du Rhône, ce qui a permis de rencontrer une quinzaine d'entreprises.

### **Rencontre des PME du bâtiment et des travaux publics à Marseille**

Organisée par la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Bouches-du-Rhône (BTP 13), en partenariat avec la Plateforme Régionale des Achats (PFRA) de la Préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la rencontre du 7 novembre 2019 a permis aux différents acheteurs des services régionaux de l'État de présenter aux PME de la Fédération du BTP leurs besoins et leur plan de charges pour l'année 2020 (marchés à venir, types de travaux, montants financiers, etc.).

À cette occasion, la délégation à l'accompagnement régional (DAR PACA) a sollicité les ESID de Toulon et de Lyon pour participer à la rencontre, et trois responsables achats ont fait le déplacement (les 2 ESID et l'USID d'Istres).

Cette rencontre, structurée autour d'une séance plénière puis de rencontres *BtoB*, a permis aux représentants du SID d'informer les PME des futurs marchés et des besoins de la défense, mais également de rencontrer de nouvelles entreprises.

Près d'une vingtaine d'entreprises, de tailles diverses, ont sollicité des rendez-vous et plusieurs d'entre elles souhaitent vivement participer aux rencontres qui seront impulsées par les ESID de Toulon et de Lyon à l'horizon 2020. La Fédération du BTP a diffusé les diaporamas présentés à tous leurs adhérents. Par ailleurs, cette réunion a été l'occasion pour les acheteurs publics de mieux se connaître (Culture, Finances, Rectorat...Défense) et de partager les bonnes pratiques de chacun.



### **Rencontre des start-up de l'incubateur interuniversitaire Impulse à Marseille**

À l'initiative de la délégation à l'accompagnement régional (DAR PACA), et en lien avec le correspondant DGA, un atelier à destination des start-up a été organisé le 13 novembre afin de présenter l'achat innovant appliqué au sein du ministère des armées (récente évolution du code de la commande publique, l'expérimentation de l'achat innovant de gré à gré, etc.), ainsi que les dispositifs d'aides existants dans le domaine de l'innovation. À cet égard, l'incubateur universitaire Impulse (Technopôle de Château-Gombert à Marseille) a répondu favorablement à cette action en relayant le projet, et près de quinze start-up ont ainsi participé.

L'atelier s'est articulé autour d'une présentation suivie d'un temps dédié aux questions/réponses. Les nombreuses interrogations ont donné lieu à des échanges extrêmement riches, qui ont confirmé l'intérêt accordé par ces structures au ministère des armées, résolument tourné vers l'innovation. Une start-up ayant déjà bénéficié du dispositif RAPID a pu témoigner des aides du ministère des armées, une autre a bénéficié du fonds d'accompagnement mis en place par la DAR dans le cadre du plan local de redynamisation des Bouches du Rhône (clôturé en 2017).

À l'issue de l'atelier, quelques entretiens individuels ont été menés afin d'aborder plus en détail les innovations développées par chaque participant et leur application potentielle au sein du ministère des armées. La DAR a transmis les coordonnées des start-up rencontrées aux services concernés (PFC, ESID, DGA, SSA ...) pour assurer la mise en relation. Cet atelier a mis en exergue le potentiel indéniable des start-up ainsi que leur besoin réel d'accompagnement face aux enjeux de la commande publique et plus particulièrement de l'achat innovant.



### **Rencontre des PME du bassin économique de Vitrolles (13)**

Le CCI Marseille-Provence a organisé le 14 novembre 2019 la « Vitrolles Business Place », visant à favoriser les échanges entre les entreprises du tissu économique de la Métropole Aix-Marseille et les grands acheteurs publics et privés de la région. À l'instar de la rencontre qui s'est tenue le 9 juillet 2019 à Marseille, la CCI n'a pas manqué de faire appel à la délégation à l'accompagnement régional (DAR PACA) afin de représenter le ministère des armées. La rencontre étant orientée vers des segments d'achat très généralistes, la DAR a pu compter sur la présence de la Plateforme Commissariat Sud (PFC Sud) pour recevoir les entreprises en entretien individuel (BtoB).

Vingt-cinq entreprises ont été reçues, permettant de répondre aux nombreux besoins couverts par la PFC Sud (nettoyage, entretien des espaces verts, collecte des déchets...). Les rendez-vous étant préalablement pris en ligne, il est noté que les achats du ministère des armées ont fait l'objet d'un engouement certain, puisque des demandes de rencontres supplémentaires ont été formulées directement sur place par des sociétés. Le ministère des armées reste donc perçu comme un partenaire privilégié (mais souvent mal connu) avec lequel les entreprises de la Métropole Aix-Marseille souhaitent contractualiser.

Forts de cette expérience, les acheteurs de la PFC Sud se sont montrés très satisfaits de cette rencontre et ont su pleinement tirer profit de cet événement, en découvrant tout d'abord de



nouveaux opérateurs économiques, mais également en bénéficiant du point de vue des entreprises locales à l'égard des marchés publics, dans une perspective d'optimisation des futures procédures.



## 7. Grand Est

La DR Grand Est (deux délégués régionaux en Alsace-Lorraine et Champagne-Ardenne) a organisé :

- la rencontre à Commercy entreprises armées du 25 juin 2019 co-organisée avec la CCI Meuse Haute Marne.

Par ailleurs elle est intervenue en coordination avec la mission achats lors de :

- la rencontre entreprises-armées organisée à Strasbourg le 4 juillet 2019 par l'agence d'attractivité de l'Alsace.

Pour ce qui est du second semestre, les délégués régionaux dans le Grand Est ont participé activement à des rencontres avec les PME comme organisateur et/ou intervenant :

- Rencontre sur les achats socialement responsables le 1<sup>er</sup> octobre à Strasbourg avec la PFRA ;

- Rencontre sur les achats socialement responsables le 10 octobre à Châlons-en-Champagne avec la PFRA (10 PME rencontrées) ;

- Information des chefs d'entreprises relative aux marchés publics des armées le 10 décembre 2019 à Faulquemont en Moselle.

### ***Rencontre Défense – PME organisée au sein du Campus John Cockerill de Commercy***

Organisée en partenariat avec la sous-préfecture de Commercy et la CCI Meuse-Haute-Marne, la rencontre Défense – PME, qui s'est tenue le 25 juin 2019 au sein du Campus John Cockerill de Commercy, un groupe international spécialisé dans l'Énergie, l'Industrie et la Défense, a réuni plus de 150 entreprises principalement de Meuse et de Haute-Marne.

Dans son discours d'ouverture, le préfet de la Meuse, Alexandre ROCHATTE, contrôleur général des armées, et le président de la CCI se sont félicités de la tenue et du succès de l'événement. Le MEDEF et la Confédération des PME étaient également présents.

La première partie de soirée a été ponctuée par les interventions de la DGA, de la Mission « Achats », et des délégués à l'accompagnement régional en Grand Est. Elle était composée des témoignages de partenaires institutionnels et des entreprises travaillant avec la Défense.



La seconde partie de soirée a été consacrée à des « B to B » informels entre entrepreneurs et agents de la plateforme achats-finance du commissariat, de l'Etablissement du Service d'Infrastructure de la Défense et de Défense mobilité Metz.

La réunion a été précédée par des visites de deux entreprises et SAFRAN-ALBANY2 au profit des intervenants parisiens. Ces entreprises se sont implantées à Commercy grâce au) signé le 18 juillet 2011.

Cette réunion faisait suite à la visite de la Secrétaire d'Etat le 15 avril 2019 à Commercy, lors de laquelle Mme Darrieussecq s'était fait présenter le bilan du Contrat de Développement Économique (CDE) signé le 18 juillet 2011 principalement en termes de création d'emplois avant de visiter le site de CMI, centre de formation international, à l'emplacement de l'ancien quartier Oudinot acquis en 2015. Les dernières estimations montrent que le CDE a créé plus d'emplois qu'il n'en a détruit par le départ du 8<sup>ème</sup> régiment d'artillerie et surtout que l'excellent partenariat avec les collectivités a permis de transformer l'image de la ville et de ce territoire.

## 8. Nouvelle-Aquitaine

Le DAR Nouvelle Aquitaine a organisé la rencontre le 19 novembre 2019 des services acheteurs du ministère des Armées qui ont échangé à Pau avec les PME locales pour expliquer comment accéder à leurs marchés.

### ***Les armées à Pau à la rencontre des PME***

Les services acheteurs du ministère des armées ont échangé le 19 novembre à Pau (Pyrénées Atlantiques) avec les PME du secteur du bâtiment, de l'infrastructure, de la maintenance, de l'entretien et des services associés pour expliquer comment accéder à leurs marchés.

Cette journée, co-organisée avec la préfecture de région (plateforme régionale des achats) et la CCI Pau Béarn dans le cadre du plan Action PME, a été un succès.

Une cinquantaine d'entreprises étaient présentes. Pour le ministère des armées, les intervenants étaient issus des services locaux : ESID et USID, Plateforme commissariat, le chef du GSBDD, et la Délégation à l'Accompagnement Régional.

Défense mobilité a également profité de cette journée pour présenter aux entreprises l'offre de compétences des anciens collaborateurs du ministère en reconversion, ainsi que des conjoints.

## 9. Hauts-de-France

La DR Hauts de France a participé à plusieurs évènements et actions.

En mai 2019, sur proposition de la DPTN, elle a participé au salon VIVATECH à Paris. L'objectif était de faire du sourcing de start up. Ce sont plus d'une quarantaine d'entreprises qui ont ainsi pu être identifiées par le ministère.

En septembre 2019 aux matinales de la commande publique organisées par la région et la CCIR.

Par ailleurs, en juin 2019, elle était associée à la charte d'engagements réciproques MEDEF Hauts-de-France et OGZD-N.

Cette charte a pour objectif d'encourager et de promouvoir des réalisations concrètes dans 4 domaines principaux :

- la promotion de la réserve militaire ;
- l'information sur les enjeux de la Défense ;
- le soutien au pôle "Défense Mobilité" ;
- les opportunités offertes par les marchés publics du Ministère des armées.

Le rôle de la DAR Hauts-de-France, en collaboration avec le correspondant DGA de la DIRECCTE, sera de favoriser la médiation à destination des PME et ETI du territoire, de leur faciliter l'accès à la commande publique du ministère des Armées, de renforcer les contacts avec elles sur le terrain et de détecter et soutenir l'innovation.

### ***Participation aux matinales de la commande publique organisées par la région et la CCIR***

En septembre 2019, était organisée par la CCI Grand Hainaut, une matinale de la commande publique à Cambrai. LA DAR Hauts-de-France y a participé aux côtés de la PFRA, la DIRECCTE, le Conseil régional, l'agglomération du Cambrésis ainsi que le centre hospitalier de Valenciennes. L'objectif de cette rencontre était d'informer les entreprises sur le potentiel des appels d'offres de la commande publique. Une table ronde suivie de rencontres d'affaires a pu réunir plus de 60 participants. Les informations et échanges ont été très appréciés des entreprises.





## 10. Occitanie

Le DR Occitanie a organisé une rencontre ESID / PME du BTP le 17 octobre à Millau, avec l'ESID, en partenariat avec la CCI de l'Aveyron.

### **Rencontre à Millau avec les PME du BTP de l'Aveyron**

Une rencontre ESID / PME BTP s'est déroulée le 17 octobre à Millau, avec l'ESID, en partenariat avec la CCI de l'Aveyron pour préciser les travaux à venir dans les 2 à 3 ans aux nombreuses opérations d'infrastructure destinées à accueillir la 13<sup>ème</sup> DBLE.

Parallèlement, le nouveau contrat de facilitateur des clauses sociales a été signé.

Le facilitateur des clauses sociales fait le lien entre le ministère, les structures liées à l'emploi et les entreprises afin que les marchés comportent des clauses sociales, participant ainsi, et au-delà des obligations légales, à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi.

## 11. Pays de Loire

Le DR Pays de Loire a organisé un ensemble de quatre rencontres pour développer les collaborations sur le MCO Terre avec les entreprises du cluster Neopolia :

- Le 21 juin 2019 à Nantes, rencontre « Workshop MCO Terre » ;
- Le 14 octobre à Neuvy-Pailloux (12<sup>ème</sup> BSMAT) et à Moulins (13<sup>ème</sup> BSMAT) ;
- Le 22 novembre à la SIMMT Versailles Satory ;
- Le 13 décembre à la 13<sup>ème</sup> BSMAT de Tulle avec NEOPOLIA.

Par ailleurs, le délégué régional a accompagné 4 entreprises de Neopolia au Forum Entreprises Défense 2019 à Versailles Satory le 10 octobre 2019.

### **Pays de la Loire : rencontres avec le réseau d'entreprises Neopolia**

Le réseau d'entreprises NEOPOLIA a sollicité dès le 1<sup>er</sup> semestre 2018 le délégué régional pour étudier son entrée sur les marchés de défense. Ce réseau de petites et moyennes entreprises de la région Pays de la Loire, représentant 235 entreprises, 300 métiers et quelques 300 000 emplois de la filière industrielle, propose une offre collaborative lui permettant d'unir ses savoir-faire au profit de ses clients et d'accroître sa compétitivité.

Ses compétences ont conduit à s'orienter vers les marchés du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres.

La venue à Nantes en juin 2019 du général adjoint opérations de la SIMMT a permis de confirmer l'intérêt d'une collaboration, l'offre de NEOPOLIA venant à l'évidence compléter celles des grands comptes industriels et d'apporter une offre complémentaire notamment sur le sujet du traitement des obsolescences et de la régénération de certains parcs.

Les rencontres ultérieures lors du Forum Entreprises Défense 2019, au sein des BSMAT à Neuvy-Pailloux, Yzeure et Tulle et le travail de faisabilité quant à la résolution de quatre cas d'obsolescence très différents proposés à NEOPOLIA pour trouver une solution d'approvisionnement ou de remise en configuration opérationnelle ont confirmé l'apport de NEOPOLIA. Le réseau d'entreprises se positionne sur la réalisation de prestations unitaires ou de petites séries, que ce soit en usinage, en fabrication additive en mécano-soudure ou en traitement de surface.

Alors que NEOPOLIA a satisfait depuis à plusieurs marchés de gré à gré et s'est positionné sur plusieurs appels d'offres, l'éventualité de prendre en compte la maintenance de plusieurs parcs de véhicules anciens est à l'étude.

